



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université d'Abomey – Calavi

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

“Espaces, Cultures et Développement”

Mémoire

De

Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA)

Filière : **LINGUISTIQUE**

Spécialité : **Description linguistique**

Thème

Le Syntagme Verbal du Xwlagbè

Présenté par :

Marcellin Zinsou **HOUNZANGBE**

Sous la Direction de :

Maxime **da CRUZ**,
Maître de Conférences

Année Académique

2009 - 2010

SOMMAIRE

Sommaire	i
Dédicace	ii
Remerciements	iii
Introduction	1
Chapitre Premier : Généralités	3
1-1 Problématique	4
1-2 Le système phonologique du xwlagbè	15
Chapitre Deuxième : Approche conceptuelle	17
2-1 Cadre conceptuel	18
2-2 le Nexus	22
Chapitre troisième : La lexicologie des verbes	45
3-1 Problématique	49
3-2 Le système de conjugaison	73
Conclusion	83
Références bibliographiques	85
Tables des matières	90

Dédicace

Je dédie

ce travail à tous ceux

qui œuvrent pour l'émergence

des langues nationales.

REMERCIEMENTS

Qu'il nous soit permis d'adresser un merci sincère et une infinie gratitude à :

-Monsieur le **Professeur Maxime da CRUZ**, notre Directeur de Mémoire. Sa rigueur scientifique, sa finesse stylistique des faits linguistiques, son intérêt pour le sujet, sa simplicité et sa disponibilité nous donnent l'envie de toujours aller plus loin ;

-Monsieur le **Professeur Mamoud Akanni IGUE** qui nous a montré l'importance de la sociolinguistique dans les communautés ;

-Monsieur le **Professeur Hounkpati B. C. CAPO** qui à travers son cours nous a fait toucher du doigt la rigueur qu'exige la description scientifique de la langue ;

-Monsieur le **Professeur Flavien GBETO** qui nous a montré la pertinence de la phonologie dans les faits linguistiques ;

-Monsieur le **Professeur Bienvenu A. AKOHA** qui nous a montré la nécessité de la revalorisation de nos valeurs endogènes ;

-Monsieur le **Professeur Médard Dominique BADA** qui nous a montré l'importance de la psycholinguistique dans les recherches linguistiques ;

-Monsieur le **Professeur Toussaint Yaovi TCHITCHI** qui nous a inculqué La méthode et l'analyse scientifique des faits linguistiques ;

-Tous les Professeurs de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FLASH, qui nous ont transmis leur savoir.

ABREVIATIONS

Accompli	acc
Déterminant	dét
Futur	fut
Habituel	hab
Injonctif	inj
Négatif	nég
Particule dicto-modale	pdm
Permissif	perm
Prédictat	PRED [P]
Prédictatif	préd [p]
Prohibitif	proh
Pronom	pron
Répétitif	rép
Révolu	rév
Ton haut	[´]
Ton bas	[`]

Ton moyen [˘] l'absence de ce ton sur un phonème vocalique suppose que celui-ci porte un ton moyen.

Un astérisque (*) ; lorsqu'il précède un énoncé, celui-ci est agrammatical ou non attesté dans la langue xwla.

Introduction

L'initiative de la revalorisation des langues africaines des années quatre vingt est une réponse forte aux problèmes linguistiques récurrents qui se posent aux pays africains depuis les indépendances. En effet au lendemain des indépendances, les pays africains ont adopté comme langue officiel ou langue de travail le français. Ceci a véritablement étouffé le développement des élans et projets authentiquement africains confirmant ainsi la formule lapidaire de Georges Pompidou : "qui perd sa langue, perd tout"¹.

En revanche cette situation décevante ne s'observe pas dans les pays de l'Asie. Un travail sérieux scientifique est fait dans leurs langues nationales et les résultats des recherches scientifiques et technologiques sont mis à la disposition de tous et même des ouvriers et paysans.

La valorisation des langues africaines par ricochet celles nationales est une opportunité d'émancipation des pays africains puisqu'elle est perçue comme un moyen qui participe au développement des valeurs authentiques africaines et une expression des cultures endogènes. Cette valorisation passe également par la standardisation des langues, l'harmonisation des techniques et méthodes de recherche d'analyse, l'utilisation des différentes étapes de la description linguistique pour aboutir d'une part au développement des théories du langage qui déboucheront non seulement sur des propriétés universelles que les langues ont en commun mais également à des règles de grammaire universelle ; d'autre part à l'élaboration d'outils didactiques adaptés aux réalités quotidiennes des peuples d'Afrique.

1-TCHITCHI Toussaint, 2008, *Terminologie et vulgarisation scientifique précédé de Pratique économique et aliénation culturelle*, Cotonou, 92p.

Dans le cadre du présent travail visant la valorisation de nos langues nationales, nous avons entrepris d'étudier le xwlagbè. Il s'agira pour nous de poser les jalons pour l'identification des règles définitives des parlers gbe et notamment celles du xwlagbè ; et c'est la raison pour laquelle nous avons choisi de réfléchir sur le thème : *le syntagme verbal du xwlagbè*.

Chapitre Premier : Généralités

1-1 Problématique

Le syntagme est un groupe d'éléments qui constituent une unité dans l'organisation d'une phrase ou d'un énoncé. Il relève de la linguistique structurale qui s'intéresse aux relations existant entre les éléments syntagmatique et paradigme d'un procès. Dans un énoncé le syntagme se décline en un agencement morpho-syntaxique que Ferdinand de Saussure appelle Grammaire. Le syntagme verbal objet de notre travail relèvera les diverses combinaisons qui s'observent autour du verbe. Procédons comme Avolonto (1992). Partons d'un procès (a) en xwlagbè pour identifier les diverses autres formes de procès, tout en y ajoutant des morphèmes.

a) Akwa klɔ́ ɛsɛ́

Akwa/ laver/ assiette

‘‘Akwa a fait la vaisselle’’

b) Akwa nò klɔ́ ɛsɛ́

Akwa/ déjà/ laver/ assiette

‘‘Akwa a déjà fait la vaisselle’’

c) Akwa á klɔ́ ɛsɛ́

Akwa/préd.fut/ laver/ assiette

‘‘Akwa fera la vaisselle’’

d) Akwa á nò klɔ́ ɛsɛ́

Akwa/ préd.fut/déjà/laver/ assiette

‘‘Akwa aurait déjà fait la vaisselle’’

e) Akwa né klɔ́ ɛsɛ́

akwa/préd.inj/ laver/ assiette

‘‘Que Akwa fasse la vaisselle !’’

En regardant de plus près l'exemple (a), la phrase est essentiellement composée d'un syntagme nominal (sujet) et d'un syntagme verbal (le verbe et l'objet) et exprime une action réalisée dans le passé ; elle traduit un fait, un constat. En (b) la présence de (nò) entre le sujet et le verbe, confère à la phrase la réalisation définitive d'un fait ou d'une action dans la passé. En introduisant dans cette phrase la particule (á) entre le sujet et le verbe, la phrase (c) exprime le futur, autrement dit une action qui se réalisera dans l'avenir proche ou lointain. En (d) le futur devient un futur antérieur empreint de certitude lorsqu'il est introduit /á nò/ entre le sujet et le verbe. En (e) quand la particule né est introduite, la phrase exprime une injonction dont la tonalité n'est pas excessive.

A partir de ces exemples, il ressort que les particules qui ont accompagné le syntagme verbal /kló εσε/ dans les phrases b, c, d et e ont donné divers contenus sémantiques. Celles-ci forment l'axe paradigmatic et l'énoncé (a) l'axe syntagmatic.

Les principes et notions syntaxiques du xwlagbè à déterminer sont-ils en harmonie avec ceux des langues du continuum gbe ou la langue xwla partage t-elle avec les autres langues les mêmes propriétés universelles ?

La langue xwla, en quoi diffère t-elle des autres langues du continuum gbe ?

Les réponses à ces questions nécessitent une étude approfondie de la langue. Dans le cadre de ce travail, nous aborderons le volet : Syntagme Verbal et essayerons de proposer des règles syntaxiques spécifiques au xwlagbè.

1-1-1 Revue de littérature

Depuis des décennies, plusieurs auteurs ont effectué des recherches sur l'importance et le fonctionnement du verbe dans le discours. Pour ce faire, des concepts ont été utilisés et appliqués au discours notamment aux lexèmes verbaux ; nous allons nous référer à quelques uns :

ABOH Enoch Oladé, 1993, et GAGNON Daniel, 2005, sont arrivés à la conclusion que leur langue respective le gungbè et le wacigbè ne comportent qu'une seule forme verbale qualifiée de forme de base qui reste identique à elle-même. De son côté Gagnon, 2005, fait remarquer aussi que la focalisation des catégories verbales en wacigbè ne se fait pas de la même manière que dans les catégories nominales, la catégorie verbale ne comporte que le verbe lui même, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas du syntagme verbal, par contre dans la catégorie nominale, il s'agit du syntagme nominal.

AKADI Moubarakou, 2006, montre que le verbe est présent lors de la reduplication et de la formation des noms. Le èdè kētu adjoint ses dérivatifs vocaliques à des bases verbales qui ont des valeurs sémantiques dans la langue pour former le nom ; quant à la reduplication, il constate que les radicaux verbaux de structures syllabiques cv interviennent majoritairement dans la reduplication partielle, et que les verbes dissyllabiques ou trisyllabiques sont nécessaires pour la reduplication totale.

AMONI Jean, 1991, a relevé en xwlagbè l'existence de deux phonèmes que sont /xw/ et /hw/ ; ils sont les seuls labialisés et qui sont en train de perdre leur statut phonologique. Il a par la suite remarqué la corrélation de résonance orale-nasale qui existe entre la série [b, d, l, y, w] et la série [m, n, l, ny, w, ηw, η]. Les pronoms en xwla bien qu'assumant toutes les fonctions syntaxiques de constituant nominal sont très importants dans le rôle de représentant des agents

du discours ; les opérations de dérivation et de composition demeurent la source d'enrichissement contant du champ lexical du xwlagbè.

da CRUZ, 2005, propose face aux progrès scientifiques et techniques, la création de terminologies adéquates à travers des lexiques spécialisés en xwlagbè dans quatre domaines : la santé, l'agriculture, la vie publique et sociale et la vie domestique. Il constate que contrairement à ce qui s'observe dans la plupart des parlers gbe, en xwlagbè, la consonne [p] apparaît ailleurs que dans les emprunts, de ce point de vue, ce parler peut être rapproché du gèngbè. Il est parvenu après ses analyses à la règle suivante " *Dans la réduplication des verbaux monosyllabiques du xwlagbè, insérer [i] dans la position de noyau vide de la première syllabe*".

DELLOUH Paulerde J., 1996, relève dans le parler ayizo que le seul prédicatif permettant de reconnaître les énoncés verbaux de la série dynamique est le prédicatif auxiliaire /dó/. Ce prédicatif a pour image acoustique "être en train de". Les prédicatifs qui caractérisent les énoncés verbaux sont : le futur /ná/, l'habituel /nɔ/, l'accompli /ɸ/, le répétitif /gɔ̃/, l'actualisation /nɛ̃/.

GANDONOU, 1989, relève que le wemεgbè présente des morphèmes marqueurs du verbe qui indiquent les modalités de temps de mode et d'aspects et on peut citer quelques prédicatifs : les prédicatifs à valeur absolue /ɸ-/ , le prohibitif /ma...we/, l'accompli /ɸ/, l'injonctif /nɛ̃-/ , le négatif /má-/ , l'habituel /nɔ̃-/ , l'auxiliaire /dɛ̃/, l'interrogatif /ka...à/.

GNAGO Kouandi, 2009, constate que le verbe est très sollicité dans le processus de réduplication ; il relève que le byali offre une grande possibilité de former des noms à partir des bases verbo-nominales ; aussi obtient-on des noms en suffixant la marque de classe à la base verbale.

HAZOUME, 1979, constate que les prédicatifs verbaux en gun sont toujours préfixés aux lexèmes verbaux. Les prédicatifs sont : l’accompli / ϕ /, l’objectif /kò/, l’habitude /nò/, le progressif /tò/, le futur /ná/, le projectif /ní/, le progressif habituel /nò tò/, le futur habituel /ná nò/, l’objectif habituel /kò tò/, le progressif habituel prospectif /ná nò tò/.

HOUNKPATIN Basile, 1985, après avoir approuvé le travail de AKOHA, 1980, identifie dix modalités verbales en fongbè que sont : /kò/, /ka/, /nǎ/, /bo/, /ní/, /no/, /lǒ/, /vě/, /lě/, / ϕ / qui sont insérées dans les énoncés selon l’intention que veut exprimer le locuteur. Elles apparaissent le plus souvent avant le verbal pour lui donner des nouveaux contenus sémantiques. Il relève aussi les néo-auxiliaires à forme discontinue que sont: ϕ ò...wè “être en train de ” ; ϕ onǎ...wè “être sur le point de” ; ja... gbé “être en instance de” ; jě...ji “se mettre”.

KINKIN Emmanuel, 2008, constate qu’au niveau du système verbal (la réalisation de la négation et du futur) le fongbè et le tɛgbè présentent le même

schème

N	V	N
—————		
S	P	X

KOBA, 2008, fait remarquer qu'en ìdàáshà, la série statique se différencie de la série dynamique par "wa" qui signifie "être en train de". Il a identifié des prédicatifs qui permettent de déterminer les temps les modes les aspects et on peut citer les quelques prédicatifs : l'accompli /ϕ-/ et /ti/, l'injonctif /kó-/, le négatif /kò-/ ou /máa/, l'interrogatif /ké...rè/ ou /ka...ni/ ou /ééjí...ni/, l'interrogatif négatif /kó...rè/. Il a fait remarquer le prédicatif futur /kó/ et le prédicatif habituel /éé/ sont préposés aux lexèmes verbaux.

OGOUYANDJOU Adéhotan Hugues, 2008, tout comme Yacoubou ci-dessous relève le même comportement du constituant verbal en Ede Sakété, mais l'expression de mode, de l'aspect et celle de la focalisation se détermine à travers des structures phrastiques, phrastiques hiérarchisées et non hiérarchisées.

PETER Ursula, 1990, pense que le système verbal du waama s'organise autour du constituant verbal formalisé pour assurer uniquement la fonction prédicative et les spécificatifs "verbaux" qui servent à indiquer certaines modalités du verbe.

YACOUBOU Kana Gaba, 1994, constate en baatonum que le constituant verbal monofonctionnel assume la fonction prédicative et est formé d'une base lexématique verbal qui est antéposé d'une part avec les prédicatifs (l'habituel /ra/, l'habituel continuatif /ran/, le futur /ko/, le futur dubitatif /kon/, le prohibitif /ku-/) et post posé d'autre part (l'accompli /-a/, /raa/, l'impératif /-o/, le progressif /-mo/, le passé narratif /-re/, le futur proche /o/).

1-1-2 Méthodologie

L'analyse linguistique est une étude faite en vue de déterminer les différents éléments qui composent une langue ; elle permet à travers une description grammaticale de relever les différentes combinaisons et régularités qui régissent le comportement des unités significatives relatives à l'élaboration des énoncés. Ce processus exploite quelques notions linguistiques comme la phonologie, la morphologie, la lexicologie, la syntaxe et la morphosyntaxe. Sur ce, le travail entrepris sur le xwlagbè s'intéressera d'abord dans un premier chapitre à son sous-groupe, aux locuteurs de cette langue, à son histoire et à son système phonologique. Ensuite dans un deuxième chapitre les notions conceptuelles indispensables à cette étude seront abordées d'une part et d'autre part les différentes formes du nexus. Enfin dans un troisième chapitre il sera question de la description proprement dite du syntagme verbal du xwlagbè.

La finalité de ce travail est d'enrichir et de renforcer le potentiel linguistique et didactique de la langue. Pour ce faire, la méthode (l'enquête de terrain, la description et l'explication) proposée par E. Bonvini in *Traits oppositionnels et Traits contrastifs en Kasim* sera utilisée.

1-1-3 Classification linguistique

da CRUZ (2005, 3) note que le xwlagbè est un parler gbe du groupe kwa de la famille Niger-Congo (cf. notamment Greenberg, 1970 ; Capo, 1988). AMONI (1991, 1) poursuit : "le xwlagbè devrait fait partie selon Capo (1985 :100) de la section ou du groupe de dialectes Phla – Phera, car on regroupe "sous la section Phla – Phera, les parlers gbè que l'on ne peut pas classer dans l'une ou l'autre des quatre premières sections. Ils n'occupent pas un territoire continu comme chacun des quatre premiers" que sont les dialectes vhe, gɛn, aja, et fɔn".

Cette langue appartient à un groupe plus vaste qu'on appelle les langues gbè. Elles sont parlées au Nigeria, au Bénin, au Togo et au Ghana.

Les langues gbè forment un sous-groupe comprenant toutes les langues qui, au point de vue glossonymique désignent la langue par le lexème "gbè" et appartenant au sous- groupe kwa.

1-1-4 Localisation sociolinguistique

Le xwlagbè dont nous présentons une étude descriptive est essentiellement parlée selon l'Atlas Sociologique du Bénin (1983 :65) dans :

Le département du Mono : dans les communes de Grand-Popo, Avlo et dans les villages d'Ajaxá et de kotokoli.

Le département de l'Atlantique : dans les communes de Godomé, les villages d'Avlékété et de Xwlakomé ; la commune d'Abomey-calavi dans l'arrondissement de Godomey à Avleketekóji, à Xwlakomé.

Le département de l'Ouémé : la commune de Seme kpoji dans les arrondissements de Aglangandan, jregbé, ekpe, Tòhwe, sèmè-kpójí, Axolu yeme dans le village de Kétonu.

Le département du Littoral : dans l'arrondissement de Xwlakóji, le long de la plage de Jacquot dans le douzième arrondissement de Cotonou.

1-1-5 Situation géographique

La variété de xwlagbè que nous envisageons étudier est parlée à Grand-Popo et ses environs. Grand-Popo est situé au Sud Ouest de la République du Bénin. Elle est limitée au Nord par les communes d'Athiémé et de Comè, au Sud par l'Océan Atlantique et à l'Est par les communes de Ouidah et de Kpòmasè.

La population de Grand-Popo est composée de plusieurs ethnies venant du Togo, du Ghana et du Nigéria. On y retrouve 85% des souches Aja, Fɔn, Yoruba ; 0,5% de souche Baatɔnu, Peulh, Dɛndi, Yom, Otamari.

Cette mosaïque de peuplement a façonné un caractère de tolérance et de dialogue. Les communautés dominantes sont les Xwlà (Popo) et Xwéla venus de Tado sur la rive gauche du Mono vers 1550, les Waci, les Kotafɔn, les Gɛn, les Fanté venus du Ghana vers 1685, les Yoruba, Haoussa Peulhs, Baatonu, Dɛndi, Sáxwè et Yom.

La population actuelle de la commune est de 41.638 habitants, dont 78% sont ruraux. La densité humaine est de 114,5 habitants au km². La proportion de jeunes est de 45% et celle des femmes est de 53%. Plusieurs types d'activités et d'atouts attirent des personnes de toutes nationalités (européenne, africaine, américaine, asiatique, etc.) à certaines périodes de l'année.

1-1-6 La culture

Le peuple xwla est un peuple courageux qui a pour activité essentielle la pêche sur la mer comme sur les lagunes et cours d'eau. Les pêches menées par les xwla s'identifient par la nature des filets ; on peut citer le wacà (senne tournante), agɛnɛ (senne de plage), sɔvi (filet à petite maille)

Ils sont aussi spécialisés dans la capture des crabes connue sous le nom de " tré ahwi". En dehors de ces activités importantes, la population s'adonne à d'autres activités telles que l'élevage, l'agriculture. La noix de coco surtout cultivé et à travers ce produit, il est extrait l'huile de coco et autres dérivés.

1-1-7 La religion

Grand-Popo est une terre de foi et de croyances. La religion se repose fondamentalement sur le monothéisme. Mais la foi polythéiste est un réel

synchrétisme régulant le quotidien des populations. Près de 63% pratiquent la religion ancestrale.

Le Catholicisme, le Protestantisme et l'Islam sont pratiqués par 26,6% ; 2,2% et 2% de la population. Le reste (8,3%) se réclame d'autres confessions religieuses. Grand-Popo abrite les premières et les plus anciennes églises et mosquées du Bénin :

- Eglise catholique d'Agoué (agwε).
- Mosquée centrale d'Agoué. (agwε).

Dans tous les villages de Grand-Popo, des couvents, églises, temples attestent de la présence du religieux dans la vie des populations de la commune.

1-1-8 Historique¹ du peuple Xwla

Le peuple Xwlà après avoir quitté l'origine commune des peuples du Sud Bénin (Adja Tado ou Adja Sado), se dirigea vers le bord du fleuve Mono en raison de la multiplicité des guerres tribales. Il trouva refuge dans une grande forêt dominée par des grands arbres appelés Aḍa ; d'où le nom du village Aḍámε (premier village fondé par les xwla).

Ce peuple étant en majeure partie riverain juge agréable cette région aquatique afin de se rendre plus invulnérable.

Malgré cette disposition, certaines hostilités sont notées dans cette région suite aux attaques de certaines troupes d'une part et à la non clémence du milieu naturel : inondation en période de crue du fleuve Mono d'autre part. En d'autres termes, il n'y avait pas une stabilité sociale ou encore une quiétude sociale. Suite à cette situation horrible, le Roi Tãntè Avãнку perdit la vie. Dans ces conditions,

1-www.grandpopo.net

il revenait à son successeur Mèto Ausã (qui serait intronisé à Tado : origine privilégiée de la puissance) de rechercher les voies et moyens pour palier aux multiples attaques et aux nombreuses vicissitudes qui se posaient à la communauté xwla. Il ordonna ainsi un de ses guerriers, (Gbéto Doyoé) de chercher un terrain de sécurité qui serait aujourd'hui le village agbannákén (ce qui signifierait "c'est laalebasse qui servira de cocotte et l'assiette servira de cruche"). Autrement dit il serait difficile voire impossible d'être attaqué.

Pour rendre le peuple xwla plus puissant et plus invulnérable, le Roi Mèto Ausã fit des recherches pour retrouver "la force des forces". Ses recherches furent soldées par certaines recettes liées au serpent boa. Ce fut un animal en lui-même un chasseur adroit ; il ne rate jamais sa proie et a une vertu lui permettant de se rendre invisible à son prédateur. Aussitôt la proie saisie, il l'entrelace et l'étouffe. Ainsi c'est un animal redoutable, entouré de certains rituels qui est devenu une puissance sublime. Le Roi "Xwla Holu" fit recours à cet être mêlé de formules magiques lors des sorties avec sa troupe guerrière. Ce pouvoir était destiné à la royauté ; en d'autres termes, c'est une puissance privilégiée du Roi.

Des royalistes sont désignés comme prêtres qui étaient les manipulateurs de cette force déifiée. Ce serait du groupe des prêtres de ce culte qu'est né le clan Dogblossouvi dont le dieu tutélaire ou mieux l'ancêtre éponyme est Dogblossou (le serpent boa). Parce que rendant service à tout le peuple xwla, il prend en plus de son nom, le nom du groupe socio-linguistique. On l'appellera désormais xwla Dogblossou. Il est à noter que c'est compte tenu de sa protection qu'aujourd'hui nous voyions son temple devant la cour royale et au seuil des domiciles des chefs guerriers à Agbannákén et à Hêvê (xενε) par exemple.

1-2 Le système phonologique du xwlagbè

La phonologie est une science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique. Ces sons sont groupés en sons consonantiques et en sons vocaliques.

La présente recherche entreprise sur le xwlagbè a été déjà faite en partie par AMONI Jean (1991). Il a en effet présenté l'analyse phonologique de la langue xwla ensuite a procédé à l'identification des phonèmes par le procédé de la commutation et enfin a relevé quelques phénomènes linguistiques (la labialisation, la palatalisation, la latéralisation) en combinant les phonèmes.

1-2-1 Le système consonantique

Le système consonantique du xwlagbè présente des phonèmes consonantiques qui sont presque identiques à ceux des langues du groupe kwa et sont au nombre de vingt quatre (24).

Ordre	bilabiales	Labi odentales	Apico dental es	alvéo laires	rétrof lexe	palat ales	vélai res	Labio vélaires	Fricativ es vélaires
série									
sourdes	p	f	t	s		c	k	kp	x
sonores		v	d	z		j	g	gb	h
sonnante s	b			l	ɖ	y		w	
nasales	m			n		ny	ŋ		

Tableau 1 : le système consonantique

AMONI (1991) en a relevé vingt six (26) les fricatives labiovélares sonore /hw/ et sourde /xw/.

1-2-2 Le système vocalique

Le système vocalique est composé de douze (12) phonèmes vocaliques qui sont subdivisés en deux : les voyelles orales et nasales.

Séries / Ordres	Antérieures	Centrales	Postérieures
Aperture 1	i		u
Aperture 2	e		o
Aperture 3	ɛ	ɔ	
Aperture 4	a		

Tableau 2 : les voyelles orales

Séries / Ordres	Antérieures	Centrales	Postérieures
Aperture 1	in		un
Aperture 2	ɛn	ɔn	
Aperture 3	an		

Tableau 3 : les voyelles nasales

1-2-3 Le système des tons

En xwlagbè, on a distingué trois tons ponctuels phonologiques : le ton haut, le ton moyen et le ton bas ; deux tons modulés bas-haut et haut-bas. Rappelons que les tons haut et bas ont une valeur phonologique et le ton moyen apparaît comme une variable du tonème bas et le ton modulé bas-haut comme une variante du tonème haut. Le ton modulé haut-bas se trouve notamment dans les emprunts. (da CRUZ, 2005, 4).

Chapitre Deuxième : *Approche Conceptuelle*

2-1 Cadre conceptuel

Avant d'aborder la description du syntagme verbal du xwlagbè, il convient de passer en revue certaines notions essentielles à savoir le syntagme, la morphosyntaxe, l'énonciation, le nexus et les différents types d'énoncés. La définition de ces notions permettra d'identifier les classes fonctionnelles présentes en xwlagbè.

2-1-1 La morphosyntaxe

La morphosyntaxe est la description des règles de combinaison des morphèmes pour former des mots, des syntagmes et des phrases, et des affixes flexionnels (conjugaison et déclinaison). Elle constitue dans la description d'une langue, l'étape importante où les schèmes des énoncés sont inventoriés. Ensuite elle assure l'identification et la catégorisation de chaque élément du discours permettant de déboucher sur les classes fonctionnelles de constituants.

2-1-2 L'énoncé

L'énoncé désigne toute suite de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs. En Linguistique distributionnelle, l'énoncé est un segment de la chaîne parlée de longueur indéterminée, mais délimité nettement par des marques formelles : prise de parole d'un locuteur suivant un silence durable ou la cessation de la parole d'un autre locuteur, cessation de parole suivie de la prise de parole d'un autre locuteur ou d'un silence durable. "Le concept de l'énoncé intervient dans l'analyse linguistique, lorsque, en situation d'échange ou non, les protagonistes du discours utilisent des termes ou des séquences de termes à des fins communicatives". TCHITCHI (1990, 13)

IDRISSOU (1993, 23, 24) constate : Pour Roman JAKOBSON cité par Maurice HOUIS (1974), "l'énoncé est le niveau qui permettrait l'analyse et la décomposition du discours en ses plus petites unités et l'énoncé minimum est la phrase... L'énoncé a une organisation interne en tant que fait de langue." Plus

loin Maurice HOUIS (1974,11) fait remarquer que “ Sous la condition qu’il est reconnu comme sémantiquement valable par les usagers, l’énoncé est le lieu des actualisations de la langue, susceptible d’être limité dans sa manifestation par deux pauses absolues, réductibles à un schème qui rend compte de sa cohérence sémantique.” André MARTINET (1980,124) : “l’énoncé constitue à lui seul un message et ce n’est pas à lui de marquer ses rapports avec d’éventuelles adjonctions.”

Cependant l’énoncé se présente sous deux formes : la forme simple et la forme complexe et la forme simple de l’énoncé est une forme minimale (énoncé minimal) appelée nexus par Maurice HOUIS.

L’énoncé étant défini, il s’agira d’utiliser des énoncés nexiques surtout l’énoncé verbal dans le cadre de notre étude et de relever les différents types de nexus à exploiter.

2-1-3 L’énonciation

Ce terme a pour base l’énoncé dont la définition est intimement liée au concept énoncé. Selon le dictionnaire Linguistique, l’énonciation est l’acte individuel d’utilisation de la langue, alors que l’énoncé est le résultat de cet acte, c’est l’acte de création du sujet parlant. Ainsi, l’énonciation est constituée par l’ensemble des facteurs et des actes qui provoquent la production d’un énoncé. Selon le Petit Robert, l’énonciation est une production individuelle d’une phrase dans des circonstances données de communication.

TCHITCHI (1990, 13) relève que : dans *langage et idéologie*, Olivier REBOUL (1980), établit un parallèle éloquent entre le concept d’énoncé et l’énonciation ; il considère l’énoncé comme étant “ l’acte du destinataire dont l’énonciation est le résultat”. Il est précisé que “ cependant, l’énoncé peut comporter des marques d’énonciation, autrement dit, des morphèmes qui n’ont de sens qu’en référence à son destinataire; elle (l’énonciation) est donc bien “un fait de langue”.”

TCHITCHI (1990, 14) expose le point de vue de Emile BENVENISTE in *Problèmes de linguistique générale* (1966) qui identifie trois aspects caractéristiques de l'énonciation :

- la réalisation orale de la langue
- le mécanisme de la production des sons
- la définition de l'énonciation dans le cadre formel de sa réalisation.

En définitive, "dans toute situation de communication, l'énonciation est ce que l'on perçoit de façon auditive ; l'énoncé intervient lorsque nous sommes en mesure d'identifier les unités linguistiques en jeu dans ce qui est dit par rapport à une langue donnée".

La clarification étant apportée une approche de définition de l'énoncé nominal est proposée à partir duquel nous proposons un essai de définition de l'énoncé verbal, élément fondamental de ce travail.

L'énoncé verbal est celui où la fonction de prédicat est assumée par un verbe qui s'associe à un morphème appelé prédicat verbal. Donc l'énoncé verbal peut se réduire à un nexus simple ou peut s'élargir selon le contexte à un nexus complexe. Selon IDRISOU (1993, 25) " les énoncés verbaux sont ceux où le prédicat est assumé par un constituant verbal."

Selon HOUIS (1977,16) les énoncés verbaux sont caractérisés par un constituant assumant la fonction prédictive (p) soit seul, soit en relation de présupposition mutuelle avec un sujet. Les constituants assument un terme dans l'énoncé sous le nexus ou noyau induction de l'énoncé et ou des expansions.

2-1-4 Le nexus simple.

Il sera abordé les différents types de nexus et leur implication. Selon Jean DUBOIS (1973), HJELMSLEV appelle nexus ce qui correspond à la phrase : le noyau du nexus est le verbe. Il est le nœud autour duquel va se développer le jeu des expansions.

TCHITCHI (1984,140) en parlant de l'énoncé verbal, a établi d'une part le lien entre le nexus simple et la série statique et d'autre part le lien entre le nexus complexe et la série dynamique où la conjugaison repose sur un procès en voie d'achèvement et où l'on retrouve la forme progressive ou les expressions françaises " être sur le point de...", "être en train de".

2-1-5 Le verbe

En grammaire traditionnelle, le verbe est un mot qui exprime le procès, c'est-à-dire l'action que le sujet fait ou subit, ou bien l'existence du sujet, ou encore la relation entre l'attribut et le sujet. En linguiste structurale, le verbe est un constituant du syntagme verbal dont il est la tête ; il se définit par son environnement, c'est-à-dire par le fait qu'il est, en français par exemple, précédé d'un syntagme nominal sujet et suivi éventuellement d'un syntagme nominal objet. Il se définit aussi par ses marques de temps, de personne et de nombre.

2-1-6 Le Verbal

On appelle syntagme verbal un syntagme constitué soit d'un verbe (v) et de son auxiliaire (aux), suivi ou non d'un syntagme nominal (SN) ou d'un syntagme prépositionnel (SP) soit de la copule être et de l'auxiliaire suivis d'un syntagme nominal (SN), adjectival (SA) ou prépositionnel (SP).

2-1-7 Le mode

Il est une catégorie grammaticale associée en général au verbe et traduisant le type de communication institué par le locuteur entre lui et son interlocuteur ou l'attitude du sujet parlant à l'égard de ses propres énoncés.

2-2 le Nexus

Le nexus est subdivisé en deux parties essentielles : le nexus simple et le nexus complexe. Le nexus simple (la série statique) peut être défini comme un énoncé qui rend compte des actions entièrement achevées présentant un résultat concret ou abstrait.

Le Schème fondamental est :

N	[p]+LV	(N)
S	P	(X)

2-2-1 Le nexus simple à un terme

Il est essentiellement consacré aux procès où l'expression d'ordre, de défense, de conseil ou d'invitation est présente et se caractérise par la forme impérative et le schème correspondant est :

[p]+LV	(N)
P	(X)

Le prédicatif [p] du schème qui précède le lexème verbal peut avoir plusieurs valeurs selon l'intention du locuteur xwla : le morphème zéro absolu / \emptyset / pour exprimer un ordre ou un commandement; le morphème prohibitif /ká-/ pour la défense ou le conseil ; le morphème injonctif /né-/ pour une mise en garde ou une condition. Ainsi on a les schèmes dérivés suivants :

avec [p\] = / \emptyset /

\emptyset +LV	(N)
P	(X)

Exemple

1- Tón ‘sors’

2- Ba ‘viens’

3- Són ‘va ou va t’en’

4- ðù nú ɔ

/manger/chose/en question

‘Mange cette chose’

5- Nù sin ɔ

/boire/eau/en question

‘bois cette eau’

6- Són àga

/sortir/ dehors/

‘vas au dehors’

Constatons que le prédicatif [p] est absent et l'énoncé se réduit à un verbal (v) à l'impératif à la deuxième personne du singulier.

Lorsque dans l'énoncé, il est exprimé un ordre relevant d'une défense ou d'une interdiction, le morphème prohibitif de forme /ká-/ est utilisé.

$\frac{[p] +LV}{P}$	$\frac{(N)}{(X)}$
---------------------	-------------------

avec [p]=/ká/

Exemple :

1- ká tón àga àzan mè ò

/préd.proh/sortir/ dehors/nuit/dans/pdm

‘ne sors pas la nuit’

Lorsque le locuteur veut exprimer l'habitude dans le même contexte, il s'ajoute au morphème prohibitif de forme /ká/ un morphème habituel /nɔ/ d'où le schème :

p/p = /ká/. /nɔ/	$\frac{[p/p] + LV}{p}$	$\frac{(N)}{(x)}$
------------------	------------------------	-------------------

Exemple:

1- ká nɔ tɔn àga àzan mè ò

/préd.proh/préd.hab/sortir/ dehors/nuit/dans/pdm

“ne prends pas l'habitude de sortir la nuit”.

Lorsque dans l'énoncé, la seule présence du prédicatif injonctif /nɛ/ est remarquée, celui-ci exprime un ordre et le schème correspondant est le suivant :

$\frac{[p] + LV}{P}$	$\frac{(N)}{(X)}$	Avec [p]=/nɛ/
----------------------	-------------------	---------------

Exemple :

1- Nɛ sɔn zanmè

Préd.inj/aller/service/

“qu'il aille au service”

Lorsque le morphème habituel /nɔ/ s'ajoute au morphème injonctif /nɛ/, le procès exprime un conseil, une exhortation et on déduit le schème suivant :

$\frac{[p] + LV}{P}$	$\frac{(N)}{(X)}$	avec [p]=/nɛ/. /nɔ/
----------------------	-------------------	---------------------

1- Né nó són zanmè

Préd.inj/préd.hab/aller/service/

“qu’il aille au service habituellement ou qu’il prenne l’habitude d’aller au service”

Le prédicatif injonctif /né/ précédemment abordé peut s’associer au prédicatif prohibitif /ká/ pour exprimer une défense ou une interdiction ferme. Mais il faut remarquer que le morphème discontinu /ún...ò/ doit s’ajouter au procès pour qu’il soit attesté. Le schème résultant se présente comme suit :

avec [p/p]= /né/. /ún/. /ká/

$\frac{[p/p] + LV}{P}$	$\frac{(N)}{(X)}$	ò
------------------------	-------------------	---

Exemple:

1- Né ún ká són zanmè ò

Préd.inj/préd.proh/aller/service

“qu’il n’aille pas au service”

Lorsqu’on veut faire ressortir l’habituel dans ce type d’énoncé, il est ajouté le morphème /nó/ et on aura :

1- Né ún ká nó són zanmè ò

Préd.inj/préd.proh/préd.hab/aller/service

“Qu’il n’aille pas régulièrement au service ou qu’il ne prenne pas l’habitude d’aller au service”

Dans certaines circonstances, lorsque le locuteur veut exprimer un souhait sincère et ferme, il utilise un morphème /gbɛ́/ qui vient s'ajouter aux prédicatifs prohibitif /ká/ et injonctif /nɛ́/ selon le cas. Le schème correspondant se présente comme suit :

[p]	LV	(N)
<hr/>		
P		(X)

Avec [p] = (selon le cas) /Nɛ́/. /gbɛ́/; /Nɛ́/. /gbɛ́/. /nɔ́/; /Ká/. /gbɛ́/; /Nɛ́/. /ún/. /ká/. /gbɛ́/; /Nɛ́/. /ún/. /ká/. /gbɛ́/. /nɔ́/.

Exemples:

1^{er} cas les morphèmes /nɛ́/ et /gbɛ́/

1- Nɛ́ gbɛ́ sɔ́n zanmɛ̀

Préd.inj/ pdm/aller/service/

“pourvu qu’il aille au service”

Lorsqu’on ajoute le morphème habituel /nɔ́/ aux deux autres morphèmes, le procès exprime un souhait sincère empreint de courage et de détermination.

1- Nɛ́ gbɛ́ nɔ́ sɔ́n zanmɛ̀

Préd.inj/ pdm/préd.hab/aller/service/

“pourvu qu’il aille habituellement au service”

2^{ème} cas les morphèmes /ká/ et /gbé/

L'utilisation de ces deux morphèmes dans un même procès nécessite parfois la présence du morphème /ò/ à la fin de celui-ci. Le procès exprime une sorte de reproche mêlé implicitement à une mise en garde.

1- Ká gbé tón lè xò mè ou Ká gbé tón lè xò mè ò

Préd.proh/pdm/sortir/prép/chambre/dans/

‘qu’il sorte de la chambre !’

Dans le cas où les morphèmes /ká/, /né /, /gbé/ se retrouvent dans un procès, le morphème discontinu /ún...ò/ pour donner un contenu sémantique à ce dernier. Le procès exprime une mise en garde empreint de conseils.

1- Né ún ká gbé són zanmε ò

Préd.inj/pdm/préd.proh/pdm/aller/service

‘Pourvu qu’il n’aille pas au service’

Lorsqu’on ajoute le morphème habituel /nó/ à ce type d’énoncé il est obtenu un nouvel énoncé qui exprime un souhait sincère empreint de courage et de détermination.

1- Né ún ká gbé nó són xù ji ò

Préd.inj/pdm/préd.proh /pdm/préd.hab/aller/mer/sur/pdm

‘Qu’il n’aille pas habituellement à la pêche en mer !’

2-2-1-1 La mise en emphase

La mise en emphase est un processus au cours duquel des formes d’énoncés sont utilisées : l’énoncé avec la mise en emphase du sujet et l’énoncé avec la mise en emphase de l’expansion.

a) La mise en emphase du sujet

Dans ce premier cas, le nominal sujet qui fait l'action, est repris par un pronom sélectionné et le schème correspondant est le suivant :

<u>N /ò/</u>	<u>pr</u>	<u>[p]+LV (N)</u>	
S	S	P	(X)

Exemple:

1- Kwassialé ò, é xò nòvi ò

Kwassialé/pdm/il /frapper/poss/frère/dét/

“Kuassialé en question, elle a frappé son frère ou Kuassialé a frappé son frère”.

2- Bεsan ò, á gbòn égbé

Bεsan /pdm/préd.fut.il/rentrer ou revenir/ aujourd’hui.

“Bεsan en question rentrera aujourd’hui ou Bεsan, il rentrera aujourd’hui”

3- Bεsan ò, á nò gbòn égbé

Bεsan /pdm/préd.fut.il/préd.hab/rentrer ou revenir/ aujourd’hui

“Bεsan en question serait déjà rentré aujourd’hui

4- Kɔku ò, é nó nù àmà kεkle è

Kɔku/pdm/il / préd.hab/boire/feuille/matin/dét/

“Kokou en question, il prend habituellement la tisane les matins”

5- Kɔku ò, á nó nù àmà kεkle è

Kɔku/pdm/il / habituel/boire/feuille/matin/dét/

“Kokou, en question il va prendre ou prendra régulièrement la tisane les matins”

6- Kɔku ò, á nò nù àmà kεkle

Kɔku/pdm/il / déjà/boire/feuille/matin/

“Kokou en question, il aurait déjà pris la tisane le matin”

Il est remarqué la présence du prédicatif verbal qui a donné une valeur temporelle aux énoncés.

2-2-1-2 La mise en emphase de l'expansion

La mise en emphase de l'expansion nécessite la présence des particules à savoir /-ò/ suffixée à l'expansion, en occurrence au lexème nominal et /éyè/ qui a valeur de topicalisation.

a) L'expansion marquée par /-ò/

Le schème fondamental :

N /-ò/	N	[p]+LV ←	pr	(N)
X	S	P	X	(X)

Le schème présente une particularité, une flèche se dirige du pronom (Pr) vers LV pour signifier qu'il y a une assimilation régressive d'une des voyelles arrondies (o, u, ɔ, un, ɔn) au contact des autres voyelles appartenant au pronom objet de la troisième personne du singulier. Cet aspect de l'assimilation a été relevé par Jean AMONI (1991,37).

Exemple :

1- E hòn ò, Akwélé hun in ou [hwìn]

/pdm/porte/pdm/Akwélé/ouvrir/

“La porte en question, Akwélé l'a ouverte”

2- E hòn ò, Akwélé á hun ìn

/pdm/porte/pdm/Akwélé/préd.fut/ouvrir/

“La porte en question, Akwélé l'ouvrira”

3- e hòn ò, Akwélé á nó hun ìn

/pdm/porte/pdm/Akwélé/préd.fut/préd.hab/ouvrir

“La porte en question, Akwélé l’ouvrira fréquemment”

b) L’expansion marquée par /éyè/

N /éyè/	N	[p]+LV	(N)
X	S	P	(X)

Le schème présente une particule de topicalisation / éyè / qui s’adjoint au nominal. Cette expansion met toujours un accent particulier ou met en exergue le nominal auquel elle s’adjoint quelque soient les variations apportées au lexème verbal.

Exemple :

1- kute, éyè Zinsu d̀ù kekɛ

/tubercule de manioc/pdm/Zinsou/manger/matin/

“C’est le manioc que Zinsou a mangé le matin.”

2- kutè, éyè Zinsu á d̀ú kekɛ

/ tubercule de manioc/pdm/Zinsou/préd.fut/manger/matin/

“C’est le manioc que Zinsou mangera le matin.”

3- kutè, éyè Zinsu á nò d̀ù kekɛ

/ tubercule de manioc /pdm/Zinsou/préd.fut/pdm/manger/matin/

“C’est le manioc que Zinsou aurait mangé ou aurait dû manger le matin.”

4- kutè, éyè Zinsu á nó d̀ù kekɛ

/tubercule de manioc/pdm/Zinsou/préd.fut/préd.hab/manger/matin/

“C’est le manioc que Zinsou prendra l’habitude de manger le matin.”

2-2-2 Le nexus simple à deux termes

Le nexus simple à deux termes est un énoncé qui comporte deux éléments essentiels : un nominal sujet et un prédicat verbal.

Intéressons-nous au syntagme prédicatif dans la suite de notre travail. Selon IDRISOU (1993, 27) “ le syntagme prédicatif est un type de syntagme où le verbe assumant la fonction de prédicat est en relation de présupposition mutuelle avec le nominal en fonction du sujet. Le terme prédicatif désigne tout morphème marqueur qui affecte le prédicat en précisant une modalité attachée à sa fonction”. On peut retrouver le syntagme prédicatif dans les énoncés suivants :

Exemple :

1- Dosu tón

Dossou /sortir/

“Dossou est sorti”

2- únđuđu ò kwàn

/sauce/pdm/rancir/

“la sauce en question est rancie”

3- Jòhòn fá

Chaleur/existe/

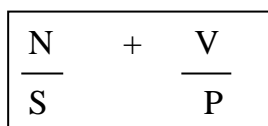
“l’air est frais ou il fait frais”

4- Zòzò lè

/air/frais/

“il fait chaud”

Remarquons que ces énoncés de syntagme prédicatif sont constitués essentiellement de deux termes à savoir le nominal sujet (N) et un prédicat (P) à valeur intransitive c'est-à-dire n'admet pas de complément. Ainsi le schème peut se dégager :



A partir de ce schème, des expansions peuvent être opérées à partir des éléments constitutifs du syntagme prédicatif précédemment défini. Des termes

peuvent s'adjoindre aux termes syntaxiques nucléaires que sont le nominal sujet et le prédicatif à valeur transitive. Les schèmes issus de cette nouvelle combinaison se présentent comme suit :

1^{er} cas : le nominal à valeur de circonstant

N	[p] LV	(N)
S	P	(C)

Exemple:

1- Kofi tón kekɛ

Koffi /sortir/matin

“Koffi est sorti le matin”

2- Unɔɔɔ ɔ̀ nò kwàn kekɛ

Sauce/ en question /déjà /rancir/matin/

“la sauce est déjà rancie depuis le matin”

3- Un sɔ̀n xwèdɛ̀ ɔ̀ mɛ

Je/ aller/ année passée/ en question / dans/

“j’y étais l’an passé”

Cependant, certains nominaux ayant la fonction d'expansion (nominal, circonstant) peuvent se placer selon le contexte au début ou à la fin d'un énoncé ; c'est le cas des nominaux à valeur spatio-temporelle dont le schème se présente comme suit :

(N)	N	V
(C)	S	P

Exemple :

1- Xwè dɛ̀ ɔ̀ mɛ̀ ùn jɛ̀ awán

Année/ l'autre/dans/je /tomber/ terre/

“l'année passée j'étais tombé”

2- Κεkle Kofi tón

Matin/ Koffi/sortir/

“le matin Koffi est sorti

2^e cas : le nominal à valeur objet

Le schème relevant de la nouvelle combinaison est :

$\frac{N}{S}$	$\frac{[p] LV}{P}$	$\frac{(N)}{(O)}$
---------------	--------------------	-------------------

Exemple :

1- egbo ðù àmà

mouton/mange/herbe/

“le mouton broute l’herbe “

2- Kapiunta jò klpòn

Menuisier/redresser/table/

“le menuisier a redressé la table”

Comme précédemment certains nominaux peuvent se placer au début ou à la fin de l’énoncé.

Exemple

1- kó ò, mí bÉ

Sable/pdm/nous/ ramasser/

“le sable en question, nous l’avons ramassé”

2- kplòn, kapiunta jò

table/menuisier/réparer/

“la table, le menuisier l’a réparée”

Au sein du syntagme prédicatif précédemment défini, le verbe qui assume la fonction du prédicat peut avoir à la fois ou non des nominaux assumant respectivement la fonction d'objet et de circonstant. Le schème correspondant est le suivant :

$\frac{N}{S}$	$\frac{V}{P}$	$\frac{N}{O}$	$\frac{N}{C}$
---------------	---------------	---------------	---------------

Exemple :

1- Dosu d̀u zà kεklε futu

Dossou/ manger/pâte/matin de bonheur/

“Dossou a mangé la pâte le matin de bonheur”

2- Mí wlí gbɔ s̀ àzàn m̀

Nous/attraper/mouton/hier/nuit/dans/

“nous avons attrapé le mouton hier nuit”

En définitive, les schèmes dérivés obtenus à partir du schème à deux termes ont été possibles grâce à l'expansion postposée au prédicat verbal des nominaux objet et circonstant.

2-2-2-1 La mise en emphase des constituants nominaux

L'expansion précédemment développée se fait également sous une autre forme selon l'intérêt du locuteur et s'appelle l'emphase. IDRISOU (1993, 31) rapporte Maurice Houis (1977,51) qui définit l'emphase comme étant “une valeur qui est conférée à un constituant”. L'emphase de ce fait accentue son principe sur les différents constituants de l'énoncé qui y assument une fonction précise. Elle porte alors soit sur le nominal sujet ou sur le prédicat dans l'énoncé verbal.

Dans la langue xwla la mise en emphase du sujet se réalise au moyen des pronoms ou des particules /é/, /wɛ̀/, /xè/ (Prédicatifs nominaux).

a) La mise en emphase par la reprise du nominal sujet par un pronom.

<u>N /ò/</u>	<u>Pr</u>	<u>[p] LV</u>	<u>(N)</u>
S	S	P	(X)

Exemple :

1- wema ò é vún

Livre/pdm/ il/déchirer/

“Le livre en question, il est déchiré”

2- gbɔ wéwé ò , é bú hwèsa

mouton/blanc/pdm/il/perdre/soir

“le mouton blanc en question, il est perdu le soir”

A travers ces exemples, il est noté la présence du morphème /ò/ (dans le rôle d'article défini) qui met un accent particulier sur le nominal qui sera repris par le morphème /é/ qui joue le rôle de pronom. Le pronom PrS assure alors la même fonction que le nominal NS dans l'énoncé.

b) La mise en emphase du sujet par /wɛ̀/.

La particule /wɛ̀/ intervient pour mettre un accent particulier sur le nominal sujet de l'énoncé et s'adjoint au constituant nominal. Le schème résultant de ce type d'énoncé est le suivant :

<u>N</u> /wɛ̃/	<u>[p] LV</u>	<u>(N)</u>
S	P	(X)

Exemple :

1- Dosu wɛ̃ xò é nòvi ò

Dossou/c'est/frapper/poss/frère/dét

“C'est Dossou qui a frappé son frère”

2- Xó gànnú wɛ̃ jè àwan

Mon/assiette/c'est /tomber/terre/

“C'est mon assiette qui est tombée”

c) La mise en emphase du sujet par /xè/

Comme précédemment le morphème /xè/ s'adjoint au nominal sujet et apporte plus de précision et d'insistance sur le sujet exerçant l'action dans l'énoncé. Mais il faut remarquer que la présence du morphème /xè/ implique l'utilisation obligatoire du morphème /ò/ ou du morphème /tò/ qui signifie “père ou propriétaire”. Aussi ces deux morphèmes sont utilisés pour mettre en relief un objet parmi un ensemble. Le schème correspondant est :

<u>N</u> /xè/. /ò/	<u>[p] LV</u>	<u>(N)</u>
S	P	(X)

Exemple :

1- Mango xè ò gble ou mango xè tò gble

Mangue/part/part/gâter

“Cette mangue est gâtée”

2- azikpè xè ò yón

Tabouret ou chaise/part.part/joli

“Cette chaise est belle”

Dans certains énoncés, le morphème /wè/ s’ajoute aux deux précédents à savoir /xè/ et /ò/ pour donner plus d’insistance au nominal sujet.

Exemple :

1- Mè xè ò wè xò ùn

Celui/lui/pdm/c’est/frapper/moi

“C’est celui-ci (en question) qui m’a frappé”

2- zà xè ò wè jè zò

pâte/lui/pdm/c’est/devenir/chaud/

“C’est cette pâte (en question) qui est chaude”

En partant de ces exemples on peut déduire le schème suivant :

<u>N</u> /xè/. /ò/ wè/	[p] LV	(N)
S	P	(X)

d) La mise en emphase de l’expansion

L’expansion marquée par /kèná/

La particule /kèná/ s’adjoint le plus souvent au nominal sujet. Dans un énoncé, elle a valeur du pronom relatif “que” comme en français et dans la langue xwla, elle a valeur de topicalisation.

N /kèná/	N	[p] LV	(N)
X	S	P	(X)

Exemple :

1- òvò kèná ùn xò ò bú

Pagne/que/moi/acheter/pdm/perdre/

“le pagne que j’ai acheté est perdu”

2- e xò kèná yé tun ò yón kpón

Dét/ case/ que/ils/ construire/bon/voir

“La case ou maison qu’ils ont construite est jolie à voir”

Remarque

Lorsque le morphème /kèná/ est au début d’un énoncé, il joue le rôle de la conjonction de subordination quand.

Exemple :

1- Kèná ùn bá, ún kpón ò

Quand/ je/ venir/ je/ voir/pdm

“Quand je suis venu, je n’étais pas vu”

2-2-2-2 La mise en emphase du verbe

La mise en emphase du verbe se fait à l’aide de la forme nominalisée du verbe (IDRISSOU, 1993,35). Pour nominaliser le verbe, on fait subir à la base du verbe le procédé de réduplication ou de redoublement. On distingue deux formes de la mise en emphase du verbe : l’emphase de LV sans expansion et avec expansion.

a) l’emphase de LV sans expansion

L’emphase de LV sans expansion répond à un procédé de réduplication qui porte essentiellement sur les verbes afin d’obtenir des nominaux et qualificatifs. La réduplication se manifeste par l’antéposition de la première

consonne du verbe suivie de la voyelle [i] ou [u] da Cruz (2005,9). La valeur sémantique du lexème verbal ré dupliqué est maintenue. Le LV redoublé peut assumer la fonction prédicative verbale dans l'énoncé.

Cependant remarquons que le lexème verbal redoublé est précédé d'un nominal sujet et se comporte comme un qualificatif. Lorsque les deux éléments s'inter changent, l'énoncé obtenu n'est pas attesté dans la langue xwla, il est marqué par un astérisque dans l'exemple suivant.

Exemple :

1- òtín gbìgbo	2- òvò vunvun
arbre/couper/ "arbre coupé"	pagne/déchirer/ "pagne déchiré"
3- hwè hihi	4- làn sisò
/poisson/fumer/ "poisson fumé"	/viande/frire/ "viande frite"
5-* fífá nú	6- * tíé agbàn
Rafrachir/chose/	étalée/ marchandise/
7-* kpíkplá nú	8-* kíkló ganú
Apprendre/chose (leçons)/	propre/assiette/

De ces exemples on peut déduire le schème suivant :

Avec $LV_1 = LV$ initial ré dupliqué

N	LV_1
S	P

b) l'emphase du LV avec expansion

L'emphase du LV avec expansion consiste à faire accompagner le LV redoublé d'un terme d'expansion. Le groupe syntaxique formé par le LV redoublé a une position variable dans l'énoncé. Lorsque le LV ré dupliqué est

placé au début de l'énoncé comme précédemment, celui n'est pas attesté dans la langue xwla. (Énoncés précédés d'astérisque).

Exemple :

1- Zingan yí anákè xúxú dó εsin mè

Zingan /prendre/fagot/sec/pdm/eau/dans/

“Zingan a mis le fagot de bois sec dans de l'eau”

2- Hanɔ do awù vunvun

Fou/porter/chemise/déchirée

“Le fou a porté une chemise déchirée”

3- Hwè sisɔ xo tɔ dɔ̀

Poisson/frit/poss/père/manger

“Mon père a mangé le poisson frit”

4- * sisɔ Hwè xo tɔ dɔ̀

frit /Poisson/poss/père/manger

5- * xúxú anákè Zingan yí dó εsin mè

fagot/sec /Zingan /prendre/ pdm/eau/dans/

A partir de ces exemples on peut relever le schème suivant :

Avec $LV_1 = LV'$ initial ré dupliqué

$\frac{N}{S}$	$\frac{[p] LV}{P}$	(LV_1)
---------------	--------------------	----------

Remarque

Dans certains cas la particule /wɛ̃/ est utilisée pour mettre un accent particulier sur le contenu sémantique du LV ré dupliqué, ainsi le locuteur insiste sur l'état de l'objet qui est en jeu.

Exemple

1- otín gbigbo wè lè fí

Bois/couper/c'est/être/ici/

“Ce sont des bois qui sont là”

2- Kute ḍiḍa wè kpò

Tubercule de manioc/cuit/c'est/finir/

“c'est la tubercule de manioc cuite qui est finie”

Le schème correspondant est :

Ici le NS représente le LV ré dupliqué et [p] est le prédicatif

<u>N</u>	wè	[p]	<u>LV</u>
S			P

2-2-3 Le nexus simple à trois termes

Ce nexus contient les éléments constitutifs de l'énoncé. Ces éléments ne peuvent être ni supprimés, ni interchangeables ; ces éléments sont le NS, le VP et le NX. Le prédicat assume la valeur transitive et facilite la présence du troisième terme qui relève soit de la fonction objet, soit de la fonction circonstant. Lorsqu'on essaie de supprimer ou d'inter changer des lexèmes nominaux ou verbaux, l'énoncé obtenu n'est pas attesté dans la langue xwla. Le schème correspondant est le suivant :

<u>N</u>	+	<u>V</u>	+	<u>N</u>
S		P		X

Exemple:

1- Kwiasialé kló εσε e

Kwasialé/laver/ assiettes/dét/

“Kwasialé lave les assiettes”

2- Fofó ná kpónno dεkε (ye)

Grand Frère/donner/pain /enfants/dét/

“le grand frère donne du pain aux enfants”

Remarquons que dans certains énoncés, le nexus à trois termes n’est pas toujours vérifié. Le troisième terme peut faire l’objet d’une expansion (objet ou circonstant).

(N)	N	V
$\overline{\text{(X)}}$	$\overline{\text{S}}$	$\overline{\text{P}}$

$\overline{\text{N}}$	$\overline{\text{V}}$	$\overline{\text{(N)}}$
$\overline{\text{S}}$	$\overline{\text{P}}$	$\overline{\text{(X)}}$

Exemple:

1- Zogbin ò cí àzànmε

Lampe tempête /dét/éteindre/nuit/

“la lampe tempête est éteinte la nuit”.

2- àzànmε Zogbin ò cí

Nuit/lampe tempête /dét/éteindre/

“la nuit, la lampe tempête était éteinte”.

2-2-4 Le nexus complexe

Le nexus complexe peut être défini comme étant un énoncé qui comporte au moins deux propositions l’une principale, l’autre subordonnée. Le nexus

complexe recèle des énoncés verbaux qui font part des procès en cours de réalisation ou d'achèvement. Selon TCHITCHI (1984, 140) ce nexus complexe correspond à la conjugaison dynamique. Le schème fondamental relatif est le suivant :

<u>N</u>	[P]	./lè/	NX.	LV	/nù/	<u>(N)</u>
S	P					(X)

a) Nexus complexe à deux termes sans sélection de NS

Le schème fondamental précédemment défini est à priori le modèle ou la formule auquel se réfère le fonctionnement de la langue dans la conjugaison dynamique. Le morphème qui traduit le caractère continu ou en cours de réalisation d'un procès en xwla est le morphème discontinu /lè...nù/. Des exemples seront donnés pour identifier les schèmes dérivés.

Exemples :

1- Kwelé lè akansán d̄a nù

Kwelé/∅-est/akassa/préparer/pdm/

‘‘Kwelé est en train de préparer de l’akassa’’

2- Kwelé á lè akansán d̄a nù

Kwelé/préd.fut/est/akassa/préparer/pdm/

‘‘Kwelé sera en train de préparer de l’akassa’’

3- Kwelé né lè akansán d̄a nù

Kwelé/pdm/est/akassa/préparer/pdm/

‘‘Que Kwelé soit en train de préparer de l’akassa’’

4- Kwelé né ún ká lè akansán d̄a nù ò !

Kwelé/pdm/préd.nég/est/akassa/préparer/pdm/

“Que Kwelé ne soit pas en train de préparer de l’akassa !”

5- Kwelé ún lè akansan d̄à nù ò

Kwelé/pdm/est/akassa/préparer/pdm/

“Kwelé n’est pas en train de préparer de l’akassa”

6- Xwèvi á nò lè són òxwé nù

Xwèvi /préd.fut/déjà/être/aller/village/pdm

“Xwèvi serait en train d’aller au village”

Il est à remarquer le morphème discontinu /lè...nù/ est caractéristique des procès en cours de réalisation ou d’achèvement. En conséquence on peut dire que le morphème /lè/ est un prédicatif auxiliaire et /nù/ une particule dicto-modale. D’autres prédicatifs se dégagent à savoir : /á/, /ø-/, /nɛ́/, /nò /, /ká/, /ún/.

Les schèmes dérivés sont les suivants:

<u>N</u>	[P]	./lè/	NX.	LV	/nù/	(N)
S	P					(X)

<u>N</u>	[P]	./lè/	NX.	LV	/nù/	(N)	ò
S	P					(X)	

Remarque

Dans la langue xwla, on rencontre d’autres cas de procès en cours de réalisation qui sont marqués par le morphème discontinu /lé...nù/ dont le fonctionnement est le même que /lè...nù/. Sémantiquement il apporte une forme d’insistance sur l’action en cours de réalisation.

Exemple :

1- Dosu lé tón nù

Dosu/pdm/sortir/pdm

“Dossou est en train de sortir”

2- òjo lé jà nù

Pluie/pdm/tomber/pdm

“la pluie est en train de tomber”

Le schème qui dérive est le suivant :

<u>N</u>	<u>[P] . /lé/</u>	<u>NX. LV</u>	<u>/nù/ (N)</u>
S		P	(X)

En définitive, la progression dans l’action en xwlagbè est marquée par les morphèmes discontinus /lè...nù/ et /lé...nù/ contrairement à la langue àja qui utilise /lè/ et /nù/ mais également le redoublement du lexème verbal. TCHITCHI (1984,172).

b) Nexus complexe à deux termes avec ou sans sélection du NS

En s’inspirant de TCHITCHI (1984,173), le schème fondamental correspondant à cette rubrique se présente comme suit.

<u>N</u>	<u>[p] + LV</u>	<u>/v/ (N)</u>
S	P	(X)

Exemple :

1- * sèvi trutru nù gbɔ

sèvi/pdm/détacher/pdm/mouton/

2- *sèvi á trutru nù gbɔ

sèvi/pdm/détacher/pdm/mouton/

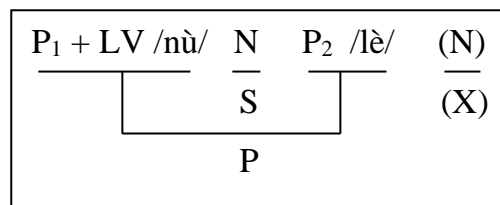
Ces exemples présentent des énoncés qui ne sont pas attestés dans la langue xwla puisqu’ils n’ont aucun sens.

2-2-4-1 La mise en emphase du lexème verbal

La mise en emphase est une forme de construction syntaxique particulière d'énoncés qui offre aux locuteurs une autre manière d'expression. Dans ce cas-ci, elle veut mettre en exergue le LV ; elle se réalise sous deux volets : l'emphase de LV sans expansion et avec expansion.

a) la mise en emphase du LV sans expansion

La mise en emphase du LV sans expansion consiste à insister sur l'action déterminée par le lexème verbal ; autrement dit le lexème verbal de l'énoncé est mis en exergue. Le schème correspondant est le suivant :



Avec $P_1 = /ϕ-/$ et $P_2 = /ϕ-/ , /á-/ , /nò/$

Exemple:

1- *Srú nù Akokò lè

/Vomir/pdm /Akokò/est/

2- *Srúsrú nù Akokò á lè

/Vomir/pdm /Akokò/préd.fut/est/

3- *Srúsrú nù Akokò a nò lè

/Vomir/pdm /Akokò/préd.fut/pdm/est/

4- *Srúsrú nù Akokò nò lè

/Vomir/pdm /Akokò/préd.fut/est/

Chapitre troisième : *La lexicologie des verbes*

3-1 Problématique

L'étude des schèmes a permis d'identifier les éléments syntaxiques qui gravitent autour du lexème verbal. Ils s'organisent en système structural et fonctionnel et confèrent au système de conjugaison une valeur sémantique.

Le constituant verbal fonctionnel est formé d'une base et d'un ou plusieurs morphèmes marqueurs appelés prédicatifs verbaux. Le lexème verbal issu de la combinaison de la base et du prédicat permet à celui-ci d'assumer la fonction prédicative dans l'énoncé.

3-1-1 La notion de verbe

En linguistique structurale, le verbe est un constituant du syntagme verbal dont il est la tête. (IDRISSOU, 1993, 50).

Pour Jean DUBOIS (1973), le verbe est en grammaire traditionnelle un mot qui exprime le procès, c'est-à-dire l'action que le sujet fait ou subit, ou bien l'existence du sujet, ou encore la relation entre l'attribut et le sujet. A la suite de TCHITCHI (2008,48), on peut affirmer que le verbe est attesté en xwlagbè puisqu'il est un constituant qui assume une seule fonction, la fonction prédicative (monofonctionnelle) dans le discours. Autrement la fonction prédicative confère à l'énoncé, à l'ensemble des constituants syntaxiques une valeur sémantique.

HOUNKPATIN Basile, *Revue scientifique du Labo Gbe (Int.)* (1997: 57-75) remarque que les éléments de la catégorie des verbaux jouent un rôle prépondérant dans les énoncés : un seul verbal suffit parfois pour constituer tout un énoncé. Cela se remarque aussi en xwlagbè et nous l'avons relevé précédemment dans la partie relative au nexus simple.

3-1-2 Bases des verbes

Comme la plupart des parlers du continuum dialectal Gbe, le gɛngbè, le fɔngbè, le gungbè etc, le xwlagbè présente des verbes à base simple ou composée puisque la base s'associe au prédicatif pour former le constituant verbal.

3-1-2-1 Bases simples

La base est simple lorsqu'elle est constituée d'un seul lexème verbal monosyllabique, de type CV. Cependant on note la reduplication totale du lexème verbal monosyllabique qui donne d'autres constituants à structure syllabique de type CVCV, dissyllabique.

On distingue deux séries de bases simples : il s'agit des bases simples à ton bas et les bases simples à ton haut.

Exemple :

Les bases simples à ton bas

dù "manger"

mì "avaler"

dòn "tirer"

hùn "ouvrir"

kàn "chercher"

sè "écouter"

kòn "verser"

Les bases simples à ton haut

bé "ramasser"

kó "porter"

sú "fermer"

blá "attacher"

sí "fuir"

kwín "siffler"

tún "percer"

La reduplication est un processus de modification ou de transformation au cours duquel les constituants syntaxiques subissent des transformations

morphologiques qui affectent les bases simples. Ces transformations morphologiques produisent des valeurs sémantiques qui diffèrent légèrement ou totalement de celles des bases simples.

Procédons à la reduplication des exemples précédents dans chaque colonne:

Les bases simples à ton bas

dùdù “action de manger”

mìmì “action de avaler”

ḍìḍòn “action de tirer”

hùnhùn “action d’ouvrir”

sìsè “action d’écouter”

kìkòn “action de verser”

kíkán “action de chercher”

Les bases simples à ton haut

bíbé “action de ramasser”

kíkó “action de porter”

súsú “action de fermer”

bíblá “action de attacher”

sísí “action de fuir”

kwíkwín “action de siffler”

túntún “action de percer”

En observant la reduplication effectuée sur les exemples précédents, des constats suivants sont relevés :

a) les verbes à ton bas

Ils sont des verbes à base simple de type CV dont le phonème vocalique porte le ton bas. Ces verbes terminés par les voyelles orales antérieures /i/, postérieure /u/, nasales antérieures /in/ postérieures /un/ de premier degré d’aperture subissent une reduplication totale. Les verbes terminés par toutes les autres voyelles orales centrales et nasales /a, ε, ɔ, o/, /ɔn, an/ subissent une reduplication partielle. Ce processus peut être schématisé comme suit :

CV → CiCV

b) les verbes à ton haut

Ils sont des verbes à base simple de type CV dont le phonème vocalique porte le ton haut. Ces verbes terminés par les voyelles orales antérieures /i/, postérieure /u/, nasales antérieures /in/ postérieures /un/ de premier degré d'aperture subissent une réduplication totale, et les verbes terminés par toutes les autres voyelles orales centrales et nasales /a,ɛ, ɔ,o/, /ɔn, an/ subissent une réduplication partielle comme précédemment: CV → CiCV

Notons que ce procédé de réduplication des verbaux monosyllabiques du xwlagbè est constaté par da CRUZ (2005, 11). D'un autre côté la réduplication n'a pas influencé le système tonal : les nouvelles syllabes obtenues antéposées à la syllabe initiale ou de base, ont pris les tonèmes des syllabes de base. On peut schématiser comme suit :

$CV\grave{\ } \longrightarrow CiCV\grave{\ } \text{ ou } C\grave{V}C\grave{V}$

$C\grave{V} \longrightarrow C\grave{i}C\grave{V} \text{ ou } C\grave{V}C\grave{V}$

3-1-2-2 Bases composées

La base est composée ou complexe lorsqu'elle comprend les lexèmes verbaux à structure syllabique ouverte de type CVCV d'une part et des lexèmes verbaux à expansion nécessaire d'autre part. " Les lexèmes verbaux à expansion nécessaire appartiennent eux-mêmes à la catégorie des bases composées verbales" TCHITCHI (2008,49).

Tout comme dans *le parler CI* du continuum dialectal gbe, on distingue dans la langue xwla deux sous catégories : la base composée sans expansion nominale et la base composée avec expansion nominale nécessaire.

-Bases composées sans expansion nominale

Elles sont composées de lexèmes verbaux, à valeur sémantique précise, à structure syllabique de type CVCV.

Exemple :

sítè “se lever”	wà zan “travailler”
dojĩ “patienter”	lédó “contourner”
kàn sè “demander”	hàn dǔ “mordre”
kànnú “consulter”	dèlé “enlever”

-Bases composées à expansion nominale nécessaire

Les bases simples subissent une modification du sens initial lorsqu'elles s'associent une expansion nominale nécessaire ... L'expansion nominale nécessaire modifie la valeur sémantique initiale de la base verbale. TCHITCHI (2008,50). Les lexèmes verbaux obtenus ont une structure syllabique de type CVCV dissyllabe ou de type CVCVCV trisyllabe et plus.

Exemple:

dǐ só “maigrir”	dà èsĩn “puiser”
Bù tà mè “réfléchir”	dè nyónù “se marier”
hlɔn àwán “se coucher”	dà dɔ “pêcher”
do òwezùn “courir”	

Remarque

Les reduplications observées au niveau des lexèmes verbaux à base simple s'opèrent aussi dans des bases composées avec et sans expansions.

Exemple :

1^{er} cas

Tè sísí “action de se lever” zan wíwa “action de travailler”
jì dídó “action de patienter” àdú híhan “action de mordre”
nú kikan “action de chercher”

2^{ème} cas

tàmè bubu “action de réfléchir” àwán híhlón “action de coucher”
nyónù ḍìḍè “action de se marier” èsìn ḍìda “action de puiser de l’eau”
òwezùn dídó “action de courir”

A partir de ces deux catégories d'exemples, il est constaté que les reduplications des lexèmes verbaux aboutissent à des lexèmes nominaux.

3-1-3 Les prédicatifs

Le prédicatif est un morphème marqueur qui assume la fonction prédictive dans un énoncé. Il est un morphème qui accompagne le LV de l'énoncé pour assumer la fonction ; la fonction prédictive peut être verbale ou nominale.

En xwlagbè comme dans toutes les langues du continuum Gbe, on distingue les prédicatifs verbaux nominaux et le prédicatif nexique.

3-1-3-1 Les prédicatifs verbaux

Jouant un rôle sémantique dans l'énoncé, le prédicatif verbal se présente sous deux grandes formes : le prédicatif verbal à valeur positive et le prédicatif verbal à valeur négative. Le dynamisme de la langue a conduit à des combinaisons de prédicatif.

En se référant à TCHITCHI (1984,223), le prédicatif \emptyset (le zéro absolu) marque de l'impératif à valeur positive et celui de zéro stérile marque de l'accompli indique un constat fait ou l'achèvement d'un procès.

3-1-3-2 Les différents types de prédicatifs verbaux

a) L'accompli

L'accompli est caractérisé par la réalisation d'une action donnée ou l'état dans lequel se trouve un objet. Il est matérialisé par le morphème / \emptyset -/. La marque de l'accompli indique un constat fait ou l'achèvement d'un procès.

Exemple :

1- Zinsì gbòn lè zanmè

/Zinsì/ \emptyset - venir/ prép/ service/

“ Zinsi est revenu du boulot ou Zinsi revient du boulot ”

2- Yé sòn égbé

/ils / \emptyset -aller / aujourd'hui/

“ ils sont partis aujourd'hui ”

b) Le futur ou l'éventuel

Il est marqué par la réalisation ou la concrétisation d'un événement d'un fait ou d'un acte énoncé ultérieurement. Le procès est postérieur à l'acte ou à l'événement énoncé dans la situation de communication. En xwlagbè la place du morphème marqueur du futur n'est pas statique, elle varie selon le contexte ; on en dénombre deux que sont : /á/, /ká/.

Exemple :

Le prédicatif /á/

1- Zinsì á gbòn lè zanmè

Zinsì /préd.fut/revenir/prép/service/

“Zinsi reviendra du service”

2- Mi á són òxwé

Nous/préd.fut/aller/village/

“nous irons au village”

3- á són núkan m̀è

/préd.fut/aller/brousse/dans/

“il ira dans la brousse”

Lorsque dans l'énoncé la situation de communication se réfère à la deuxième personne du singulier ou du pluriel, une transformation du tonème s'opère et est attestée. Le ton haut du prédicatif /á/ devient bas /à/ :

1- à són yàn nú

/préd.fut/aller/laver/chose/

“tu feras la lessive”

2- M̀i à són da èsin

/vous/préd.fut/aller/puiser eau/

“vous irez puiser de l'eau”

Lorsque dans l'énoncé, il est utilisé un nom ou un sujet sélectionnée c'est-à-dire les pronoms allocutifs émetteurs ou récepteurs singuliers et pluriel, le prédicatif /á-/ subit des influences.

-la voyelle finale du pronom s'amuit au contact du prédicatif /á/

Exemple:

1- Yá gb̀òn s̀ò kεkλε yé+á ———> yá

/préd.fut/revenir/demain/matin/

“ils vont revenir demain”

On constate que le phonème vocalique /é/ disparaît et laisse sa place au prédicatif /á/.

-dans le discours indirect le même phénomène s’observe :

2- Yao bé yā dū nu yè+á —→ ya

Yao /dit/préd.fut/manger/chose/

“Yao dit qu’il mangera”

Le même constat est fait ici à la seule différence que le haut du prédicatif /á/ change et devient moyen.

-le processus d’amuissement observé précédemment n’est pas le même dans ce cas – ci :

3- má sǒn zanmè égbé mlɔ+á —→ má

/préd.fut/aller/service/aujourd’hui

“j’irai au service aujourd’hui”

A ce niveau la séquence morphologique /lɔ/ de /mlɔ/ cède sa place au prédicatif /á/.

Le prédicatif /ká/

Ce prédicatif assume en xwlagbè la fonction du futur proche. La présence de prédicatif dans un énoncé marque l’intention de l’allocutif émetteur à vouloir agir dans un court instant. Il correspond à “vouloir” en français.

Dans certains cas ce prédicatif se confond au prédicatif prohibitif et joue le rôle d’interdiction et utilise la deuxième personne du singulier ; dans les énoncés il n’est précédé d’aucun lexème (exemple 3).

Exemple :

1- é ká tón

Il/vouloir/sortir/

“il veut sortir”

2- mí ká kplá nú

Nous/vouloir/apprendre/chose/

‘nous voulons étudier’

3- ká din ò

Préd.fut/sauter/pdm

‘ne saute pas’

Lorsque l'énoncé fait état d'une interdiction empreint de conseils, il est utilisé selon la situation de communication le morphème /gbèdè/ et la particule dicto-modale /ò/.

Exemple :

1- Ká tón gbèdè !

/préd.inj/vouloir/sortir/jamais/

‘ne sors jamais !’

2- Ká bíé xù mèn gbèdè ò

Préd.inj/entrer/mer/jamais/pdm nég. /

‘N'entre jamais dans la mer !’

3- Mì ká sòn gbèdè !

/vous/ préd.inj-vouloir/aller/jamais/

‘ n'allez jamais! ou n'y allez jamais !’

4- Yé ún ká sòn òxwé gbèdè ò

Ils/préd.nég/préd.inj/aller/village/jamais/

‘qu'ils n'aillent jamais au village ‘.

c) L'injonctif /né/

L'injonctif est matérialisé par le prédicatif /né/ dans la langue xwla, il est l'expression d'un ordre et permet à l'émetteur de donner de la voix vis-à-vis de son récepteur ou destinataire. A travers ce prédicatif, le locuteur agit de manière impérative.

Exemple :

1- Né nù àmà ò kábá

/préd.inj/boire/tisane/dét/vite.

“Qu'il prenne (boive) vite la tisane”

2- Xwèvi né són kló èsè è

Xwèvi/préd.inj/aller/laver /assiette/dét/

“Que Xwevi aille faire la vaisselle”

3- Yé né són zanmè

Ils/préd.inj/aller/école/

“Qu'ils aillent au cours”

Le prédicatif /né/ s'associe à d'autres prédicatifs. Lorsque le prédicatif /né/ s'associe au prédicatif /ká/ qui signifie “vouloir”, le locuteur est très formel dans ses propos, il exprime une interdiction totale.

Exemple :

1- Né ún ká bá ò

Préd.inj/préd.nég/vouloir/venir/pdm/

“Qu'il ne vienne pas”

2- Sèví né ún ká dù lélō ò

Sèvi/Préd.inj/préd.nég/vouloir/manger/mensonge/pdm/

“Que Sèvi ne mente pas”

3- Yé né ún ká són òxwé ò

Ils/Préd.inj/préd.nég/vouloir/aller/village/pdm/

“Qu’ils n’aillent pas au village”

Remarquons que la présence de ces deux prédicatifs dans un énoncé implique l’utilisation du morphème discontinu /ún...ò/

Le prédicatif /né/ peut s’accompagner du morphème permissif /bò/. Les deux éléments combinés expriment d’une part une fermeté dans une forme impérative de l’énoncé et d’autre part une concession relevant d’une déduction. Ou encore suite à un certain nombre de faits, le locuteur finit par prendre une décision sévère ou flexible.

Exemple :

1- né bò tón

/Préd.inj/perm/sortir/

“Qu’il sorte !”

2- Zinsi né bò kló èsé è

Zinsi/Préd.inj/perm/laver/assiette/dét/

“Que Zinsi fasse la vaisselle !”

3- né bò bá

/préd/perm/venir/

“Alors qu’il vienne”

Les morphèmes discontinus /lè...nù/ d’une part et /lé...nù/ d’autre part sont utilisés dans des énoncés en présence du prédicatif /né/ et du morphème

permissif /bò/ selon l'intention que veut exprimer le locuteur. La valeur de ces types d'énoncé se traduit par une invitation un ou des conseils ou des prières.

Exemple :

1- mɛ̃jro è né bò lè nú ò d̃ù nù kéúngbòxwé

Invité/dét/préd.inj/pdm/est/chose/dét/manger/pdm/en attendant/

“Que les invités continuent de manger en attendant ou soient ne train de manger”

2- yé né bò lè zan ò wanù né cícà á bá

Ils/préd.inj/perm/pdm/travail/dét/pdm/préd.inj/maître/pro.préd.fut/venir/

“Qu'ils soient en train de faire le travail en attendant que le maître arrive”

3- Né bò lé jra nù d̃ó má bá

/préd.inj/perm/pdm/apprêter/ pdm/je.préd.fut/venir

“Qu'il soit en train de s'apprêter en attendant que je vienne”

Lorsque le prédicatif /né/ se combine avec le prédicatif /ká/ et les morphèmes discontinus /lè...nù/ d'une part et /lé...nù/ d'autre part, l'énoncé obtenu exprime une mise en garde de l'émetteur allocutif vis-à-vis du récepteur.

Exemple :

1- Dòsú né ún ká lè ègbèda nù á gbà zín ò ò

Dòsu/ préd.inj/vouloir/est/vie/pdm/pro.préd.fut/casser/jarre/dét/

“Que Dossou ne s'amuse pas trop et casse la jarre”

2- Yé né ún ká lè blèò zòn nù á dín ganmè ò

Ils/préd.inj/vouloir/est/doucement/marcher/ils.préd.fut/pdm/heure/préd.nég/

“Qu'ils ne ralentissent pas l'allure et aillent en retard”

En partant de ces exemples, on constate les énoncés ne sont attestés que si le morphème discontinu /ún...ò/ marque de la négation est utilisé.

Lorsque dans des exemples, on note la présence du prédicatif injonctif /né/ et celle du prédicatif habituel /nó/, l'énoncé exprime une recommandation, une exhortation.

Exemple :

1- né nó kplá nú ganmè ganmè

Préd.inj/préd.hab/apprendre/pdm/préd.adv/

“Qu’il étudie régulièrement”

2- Akókó né nó lè èsìn

Akókó/Préd.inj/préd.hab/doucher/eau/

“Que Akoko se lave régulièrement !”

d) L’habituel

L’habituel est représenté par le prédicatif /nó/ dans la langue xwla. Ce prédicatif marque un procès qui se réalise de façon répétitive habituelle ou constante.

Exemple :

1- Kofi nó són èglè mè kèklè ye

Kofi/préd.hab/aller/champ/dans/matin/dét/

“Koffi va habituellement au champ les matins”

2- Yé ún nó tón àzan mè lè òxwé ò

Ils/préd.nég./préd.hab/sortir/nuit/dans/Prép./village/préd.nég/

“On ne sort pas (habituellement) les nuits au village”

3- Xo nò nó sà mólú

/dét.poss./mère/préd.hab/vendre/riz /

“ma mère vend du riz”

e) Le prohibitif

Le prohibitif exprime l’interdiction, la négation. En xwlagbè, il est matérialisé principalement par le morphème discontinu /ún - ò/. Selon les circonstances des prédicatifs viennent s’y ajouter pour exprimer l’intention réelle du locuteur.

Exemple :

1- Kintɔsu ún d̀ù nú ò

Kintɔsu/préd.nég./manger/chose/préd.nég/

“Kintossou n’a pas mangé”

2- mlɔ ún tɔ́n ò

/moi / préd.nég /sortir/ préd.nég/

“je ne suis pas sorti”

3- yé ún bá ò

ils/ préd.nég/venir/ préd.nég./

“ils ne sont venus”

4- ún sɔ́n zanm̀è ò

/préd.nég/aller/service/ préd.nég/

“je ne suis pas allé au service”

Il est à remarquer qu’au niveau de l’exemple (4) le morphème /ún/ qui signifie “je” se confond à /ún/ du morphème discontinu. Autrement on devrait avoir comme énoncé : ún ún sɔ́n zanm̀è ò qui n’est pas attesté dans la langue.

Lorsque le prédicatif /ká/ se combine avec le morphème discontinu /ún...ò/, l'énoncé obtenu exprime une volonté manifeste du locuteur allocutif. Mais il arrive des circonstances où l'émetteur allocutif de l'énoncé utilise une particule dicto-modale /lé/ pour faire ressortir son intention réelle (exemple 4, 5 et 6).

Exemple :

1- Sèvi ún ká kùn dò ò ò

Sèvi/préd.nég./vouloir/creuser/trou/dét/pdm/

“que Sèvi ne creuse pas le trou”

2- Yé ún ká tún xò ò

Ils/préd.nég./vouloir/construire/chambre/pdm/

“Ils ne veulent pas construire la chambre” ou “qu'ils ne construisent pas la chambre”

3- Ún ká hlón awán ò

/préd.nég./vouloir/coucher/diminutif.terre/pdm/

“Qu'il ne se couche pas à même le sol”

4- Zingan ún lé ká bá ò

Zingan/préd.nég./pdm/vouloir/venir/pdm/

“Zingan ne viendra pas”

5- Yé ún lé ká gbòn égbé ò

Ils/préd.nég./pdm/vouloir/revenir/aujourd'hui/pdm/

“Ils ne reviendront pas aujourd'hui”

6- ún lé ká tón ò

/préd.nég./pdm/vouloir/sortir/pdm

“je ne veux pas sortir”

7- *ún ún lé ká tón ò

f) L'hypothétique

Le prédicatif hypothétique /tɛnwún/ est une particule qui exprime une hypothèse, une valeur incertaine de l'acte à poser ou l'effectivité incertaine d'un événement dans un énoncé. C'est la réalisation d'un acte qui ne revêt aucune assurance, aucune garantie et laisse les allocutifs émetteur et récepteur perplexes.

Exemple :

1- xo lan mɛ kándé mɛ vidé un tɛnwun sɔn zan mɛ

ma/viande/dans/pdm/dans/un peu/moi/préd.hypo/aller/service/dans/

“ma santé va beaucoup mieux, je peux aller au service”

Il existe dans la langue un morphème qui diffère légèrement du prédicatif hypothétique /tɛnwún/. il s'agit de /tɛn kpɔn/ qui signifie “essayer”. La valeur sémantique de cet énoncé est telle qu'on demande à l'allocutif récepteur de faire un effort “impératif” sur un ton adoucissant en vue de la concrétisation d'une action.

Exemple :

1- tɛn kpɔn né à sɔn égbé

/préd.hypo/pdm/si/préd.fut/partir/aujourd'hui

“essaie de partir aujourd'hui”

2- mɛ à tɛn kpɔn mɛ à sɔn sibé

/vous/préd.fut/préd.hypo/pdm/vous/préd.fut/partir/tout de suite/

“Essayez de partir tout de suite”

g) Le permissif

Le permissif utilise le prédicatif /bò/. Il est utilisé de manière indépendante, l'un ou l'autre ; ou combinés. Dans l'énoncé, l'allocutif émetteur accorde une condition favorable à son allocutif récepteur pour faciliter la réalisation d'une intention impliquant les deux ou non.

Exemple :

1- Bò bá

préd.perm/venir/

“ viens alors !”

2- Mí bò wà zan ò

/nous/préd.perm/faire/travail/dét/

“Qu'on fasse alors le travail”

Pour exprimer une idée contraire c'est-à-dire négative qui s'oppose à l'affirmative, il est utilisé le morphème /ká/ qui signifie “vouloir” uniquement à la forme impérative.

Exemple :

1- ká bò bá ò

/vouloir/préd.perm/venir/

“ alors ne viens pas !”

h) Le répétitif /gò/

Le prédicatif répétitif est caractérisé par /gò/. Il exprime une répétition d'une action. Ce prédicatif intervient également lorsque la répétition ou la réédition n'est pas souhaitée voire agaçante.

Exemple :

1- é gò tón

Pron/préd.rép/sortir/

“il est ressorti”

2- Yé gò bá

Ils/préd.rép/venir/

“ils sont encore là ou ils sont encore revenus”

Lorsqu’il est associé au prédicatif répétitif /gò/ le morphème discontinu /ún...ò/, l’énoncé obtenu constate la non effectivité d’une action qui devrait être réalisée.

Exemple :

1- Kwasi ún gò wà zan ò

Kwasi/ préd.nég/pdm/faire/travail/pdm.nég/

“Kuassi n’a plus fait le travail”

2- ún gò nù à mà ò

Préd.nég/pdm/boire/tisane/pdm.nég/

“Je n’ai plus pris la tisane ou il n’a plus pris la tisane”

Le morphème /kpón/ qui signifie “voir” s’ajoute aux deux précédentes particules à savoir /ún...ò/ et /gò/ l’énoncé qu’on en déduit exprime la cessation d’un fait ou d’une action habituelle.

Exemple :

1- Kofi ún gò bá kpón ò

Kofi/préd.nég/pdm/venir/pdm/pdm.nég/

“Koffi n’est plus jamais revenu”

2- Yé ún gò zè fí kpón ò

Ils/préd.nég/pdm/séjourner/ici/pdm/pdm.nég

“ils n’ont plus jamais pris par ici”

i) Le révolu /nò/

Ce prédicatif est exprimé par le morphème /nò/ et confère à l’énoncé, l’expression d’un fait déjà réalisé dans un passé récent. Il correspond à “déjà” en français.

Exemple :

1- Ba ðù nú, ùn nò ðù nú

/venir/manger/chose/je/préd.rév/manger/chose/

“Viens manger, j’ai déjà mangé”

2- Yé nò són

/Ils/ préd.rév/partir/

“ils sont déjà partis”

Dans le cas où un fait ou un événement tant attendu n’est toujours pas réalisé, le locuteur fait appelle au morphème /kpón/ qui signifie “voir”

3- Yé ún kpón són ò

/Ils/préd.nég/voir/partir/pdm/

“ils sont déjà partis”

j) Le zéro absolu

Le zéro absolu marque la valeur impérative ; c’est un ordre adressé aux récepteurs de l’acte de communication verbale (TCHITCHI, 1984,233). Il est matérialisé par \emptyset ou par un vide et l’énoncé émanant, exprime un impératif.

Exemple :

1- Ø són ou són “vas”

2- Kplá nú “étudie”

3- ðà nú “cuisine”

La forme impérative relevée dans les exemples précédents est maintenue lorsque l'énoncé interpelle plusieurs récepteurs (première et deuxième personnel), mais le zéro absolu n'apparaît pas.

Exemple :

1^{ère} personne du pluriel

1- Mí són

/nous/partir/

“partons”

2- Mí kplá nú

/nous/apprendre/chose/

“études”

3- Mí ðá nú

/nous/cuisiner/chose

“cuisinons”

2^{ème} personne du pluriel

1- Mì són

/vous/partir/

“partez”

2- Mì kplá nú

/vous/apprendre/chose/

“étudiez”

Tableau récapitulatif du système des prédicatifs verbaux

→	ká	á	né	nó	ún	tén wún	gò	nò
ká			+	+			+	
á				+		+	+	+
né					+	+	+	+
nó								
ún	+					+	+	+
tén wún							+	+
gò	+							+
nò	+			+		+	+	

Ce tableau présente les différentes combinaisons qui peuvent s'opérer entre les prédicatifs verbaux et attestés dans la langue xwla.

3-1-3-3 Le prédicatif auxiliaire

Le prédicatif auxiliaire est aussi un des éléments fondamentaux de la description d'une langue et se définit comme suit : selon Maurice HOUIS in TCHITCHI (1984, 241) « ce terme est réservé strictement à des éléments qui d'une part, associés à un lexème, constituent un verbe, et prennent ainsi le statut de prédicatif, et qui d'autre part, ont la propriété de fonctionner comme un verbe, y compris éventuellement avec eux-mêmes comme prédicatif ».

Ainsi donc on relève deux prédicatifs auxiliaires attestés dans la langue qui sont respectivement matérialisés par les lexèmes verbaux /bá/ qui veut dire

“venir” et /kpéjǐ/ “pouvoir”. L’utilisation de ces lexèmes verbaux en tant que prédicatif auxiliaire est attestée dans la langue et se fait de deux manières.

Premièrement le lexème verbal /bá/ s’associe au verbe central de l’énoncé. Celui-ci est marqué par une action qui se réalise à cheval sur le passé récent et le présent.

Exemple :

1- Mí bá tón

Nous/préd.aux/sortir/

“nous étions sortis entre temps “

2- Yé bá són zanmè

Ils/préd.aux/aller/service

“ils étaient allés au service entre temps “

Deuxièmement ce lexème verbal /bá/ s’associe au verbe central et au prédicatif futur /á/. Cette combinaison donne naissance à une action qui s’accomplit dans le temps, sur une période qui s’étend entre le futur proche et le futur lointain.

Exemple :

1- á bá tón lè ajamè

/préd.fut/préd.aux/prép/cage/dans/

“il sortira (éventuellement) de sa cage”

2- Dosú á bá xò òtinkɛn

/Dosu/préd.fut/préd.aux/acheter/médicaments/

“Dossou viendra acheter les médicaments”

Comme précédemment le lexème verbal /kpéjǐ/ s’utilise également de deux manières aspects.

Premièrement le lexème verbal /kpéjǐ/ est utilisé dans les énoncés interrogatifs, le locuteur s'en sert pour poser de manière directe une question à son interlocuteur ou à un tiers. Pour que cette interrogation ait son sens, le prédicatif du futur /á/ s'interpose entre le lexème verbal jouant le rôle de prédicatif auxiliaire et le verbe central de l'énoncé.

Exemple :

1- ǝ kpéjǐ á tré àhwi ?

/pron/pouvoir/préd.fut/poser piège à crabe/

“peux-tu poser un piège à crabe ?”

2- Dosú kòdo Dosà, mì kpéjǐ á dù zà ǝ kpó ǝ ?

Dosú/conj/Dosà/vous/pouvoir//préd.fut/manger/dét/tout/préd.interrogatif/

“Dossou et Dossa, pouvez-vous manger toute la pâte ? ”

Deuxièmement contrairement à la forme qui précède, ce lexème verbal est employé dans les énoncés de type affirmatif où le locuteur confirme la concrétisation d'une action. Il est directement suivi du verbe central de l'énoncé. Ici le nominal sujet est un pronom.

Exemple :

1- Ún kpéjǐ sǝn ǝxwé ǝ mè

Pronom/pouvoir/aller/maison/dét/dans/

“J'ai pu me rendre dans la maison en question”

2- Yé kpéjǐ dà dǝ lè ǝjí ǝ mè

Pron/pouvoir/lancer/filet/prép/pluie/dét/dans/

“ils ont pu pêcher dans cette pluie”

3-2 Le système de conjugaison

Il est un système dans lequel le verbe est un élément très indispensable autour duquel gravite un ensemble de prédicatifs. Cet ensemble de prédicatifs verbaux attestés dans la langue accompagne le lexème verbal central pour exprimer l'intention réelle du locuteur.

Le système de conjugaison fonctionne essentiellement sur la base de la série statique et celle dynamique, ce que confirme Toussaint TCHITCHI (1984 ; 242) relève que le système de conjugaison fonctionne selon la dualité statique/dynamique. La série statique de la conjugaison renferme " l'ensemble de procès présentés comme instaurant une situation" tandis que la série dynamique est " l'ensemble de procès présenté sous l'angle de leur processus de réalisation".

La série statique

Elle est " l'ensemble des procès présentés comme instaurant une situation ou envisagés dans leur résultat et non dans leur réalisation". Autrement l'énoncé exprime un fait ou un événement achevé et les acteurs (ou les allocutifs) de cette situation sont amenés à faire un constat.

Exemple :

1- Ajwa xò òvò lè òxì mè

Ajwa /acheter/pagne/prép/marché/dans/

"Ajoua a acheté le pagne au marché"

2- Yé tón lè òxwé ò mè

Ils/sortir/prép/maison/dét/dans/

"ils sont sortis de la chambre en question"

La série dynamique

Elle est ‘ ‘ la marque du procès en cours de réalisation : elle s’apparente à la forme progressive de la grammaire française symbolisée par les expressions ‘ ‘être en train de ‘ ‘, être sur le point de’ ’ et elle concerne l’ensemble des procès ‘ ‘ présentés sous l’angle de leur processus de réalisation’ ’ Toussaint TCHITCHI (1984,244).

La série dynamique est alors un fait ou un événement qui est en cours de réalisation au moment de l’énonciation, où les acteurs de la situation de communication constatent le déroulement de l’événement ou du fait.

Reprenons les exemples précédents en leur faisant subir les transformations de manière à obtenir des procès en cours de réalisation.

Exemple :

1- Ajwa lè òvò xò nù lè òxì mè

Ajwa /pdm/pagne /acheter/pdm /prép/marché/dans/

‘ ‘Ajoua est en train d’acheter le pagne au marché’ ’

2- Yé lé tón nù lè òxwé ò mè

Ils/pdm/sortir/pdm/prép/maison/dét/dans/

‘ ‘ils sont sortis de la chambre en question’ ’

On constate que le xwlagbè emploie les morphèmes discontinus /lè...nù/ et /lé...nù/ pour exprimer les procès en cours de réalisation au moment de l’énonciation.

3-2-1 Les modes de conjugaison

En nous fondant sur l’approche conceptuelle du mode, des analyses précédentes et à la suite de TCHITCHI (1984,245), nous identifions deux modes en xwlagbè : le mode indicatif et le mode projectif.

Le mode indicatif

TCHITCHI (1984, 245) définit le mode indicatif comme étant ‘‘le mode par lequel on constate la réalisation dans l’affirmative ou la négative d’un acte’’. LYONS (1970,235) in HAZOUME (1979,202) affirme qu’il est constitué de ‘‘simples affirmations de fait, neutres quant à l’attitude du locuteur envers ce qu’il est en train de dire’’.

La valeur centrale du mode indicatif réside alors dans le fait, dans l’évènement dépouillé de toutes autres considérations. Mais le lexème verbal noyau de l’énoncé évolue dans un environnement donné selon le contexte, ainsi des relations morphologiques syntaxiques sémantiques s’établissent entre les éléments constitutifs de l’énoncé dont les prédicatifs et le verbe.

Ainsi le mode indicatif est sous-tendu par les aspects de l’accompli, du futur, de l’habituel, de l’hypothétique, du répétitif, du révolu.

Le mode projectif

Ce mode exprime un ordre, un souhait. Dans une situation de communication, il donne la possibilité à l’émetteur, de faire changer d’attitude, de comportement ou de principe au récepteur.

Toussaint TCHITCHI (1984, 246) le définit comme étant : ‘‘ l’expression de la volonté de l’émetteur de façon à modifier l’attitude du récepteur ou sa propre attitude, il est constitué d’ordres et d’interdictions’’. Ce mode s’étend aussi sur le permissif puisque l’ordre ou l’interdiction venant de l’émetteur est souple à des occasions pour donner lieu à l’exhortation, à la prière, à la recommandation et aux conseils. Ce mode nécessite pour son fonctionnement les formes aspectuelles suivantes : l’injonctif, le prohibitif et le permissif.

Tableau récapitulatif du système de conjugaison

Série statique

Mode indicatif

Accompli		Futur	
Positif	Négatif	Positif	Négatif
∅	ún ...ò	á	ún má ...ò
Habituel		Futur habituel	
Positif	Négatif	Positif	Négatif
nó	ún nó...ò	á nó	ún má nó...ò
Révolu		Futur habituel éloigné	
Positif	Négatif	Positif	Négatif
nò	ún kpón...ò	á bá nó	ún má bá nó...ò
Hypothétique		Répétitif	
Positif	Négatif	Positif	Négatif
ténwún	ún ténwu ...ò	gò	ún gò...ò

Mode projectif

impératif	prohibitif
∅	ká...ò
injonctif	injonctif prohibitif
né	né ún ká...ò
permissif	permissif prohibitif
bò	ká bò ...ò

Série dynamique

Mode indicatif

Accompli		Futur	
Positif	Négatif	Positif	Négatif
lè...nù	ún lè...nù ò	á lè ... nù	ún má lè...nù ò
Habituel		Futur habituel	
Positif	Négatif	Positif	Négatif
nó lè...nù	ún nó lè...nù ò	á nó lè...nù	ún má nó lè...nù
Révolu		Futur habituel éloigné	
Positif	Négatif	Positif	Négatif
nò lè...nù	ún kpón lè...nù ò	á bá nó lè...nù	ún má nó bá lè...nù ò
Hypothétique		Répétitif	
Positif	Négatif	Positif	Négatif
ténwún lè...nù	ún ténwún lè...nù ò	gò lè...nù	ún gò lè...nù ...ò

Mode projectif

impératif	prohibitif
lé/lè...nù	ká lé/lè...nù ò
injonctif	Injonctif prohibitif
né lé /lè...nù	né ún ká lé /lè...nù ò
permissif	permissif prohibitif
bò lé/lè...nù	ka bò lé/lè...nù ò

En dehors des valeurs sémantiques exprimées par les lexèmes verbaux et les prédicatifs verbaux attestés en xwlagbè, il est à remarquer qu'il existe un autre procédé d'expression : la syndèse.

3-2-2 La syndèse

Selon le dictionnaire linguistique, elle est le procédé rhétorique qui consiste à coordonner entre eux (par les conjonctions et, ou, en particulier) tous les membres d'une énumération.

Autrement dit la syndèse permet à l'allocutif émetteur dans un seul et même procès d'énumérer tous les éléments indispensables pour la compréhension intégrale du message. Cela suppose que ces types d'énoncé comportent des lexèmes verbaux à valeurs syndétiques, offrant aux allocutifs une autre forme d'expression. Essayons alors d'identifier dans la langue xwlà comme l'a fait TCHITCHI (1948,253) en langue àjá, les valeurs syndétiques et non syndétiques.

3-2-2-1 Les valeurs verbales syndétiques

De l'avis de TCHITCHI (1984, 254), elles sont "des valeurs nécessairement associées à une proposition dépendante". Les valeurs verbales syndétiques alors sont supposées conférer à l'énoncé au moins deux propositions, une principale et une subordonnée. Tout comme en àjá le morphème de syndèse est aussi / bé / en xwlà et correspond à "que (pronom relatif)" en français. Dans les énoncés ce morphème de syndèse est toujours précédé des certains lexèmes verbaux et quelques prédicatifs sériés en deux groupes :

Premier groupe

Kàn "chercher" /byó/ "demander (doléance)"

Deuxième groupe

/lò/ "dire" /jró/ "désirer, vouloir" /bù/ "penser" /nyó/ "savoir"

/Kándéjí/ "être convaincu, persuader"

Les lexèmes verbaux du premier groupe sont dans ce contexte toujours intercalés entre /lé ... nù / pour exprimer une valeur sémantique attestée dans la langue.

Exemple :

1- Kókú lé kan nù bé mí á tón kábá

Kókú /pdm/vouloir/pdm/que/nous/préd.fut/sortir/vite

“Kokou veut que nous sortions vite”

2- Ûn lé byó nù bé mì à yí kè ùn

/moi/pdm/demande/pdm/vous/ préd.fut/prendre/pardoner/

“Je demande à ce que vous me pardonniez” ou je demande votre clémence”

Les lexèmes verbaux du deuxième groupe sont utilisés naturellement avant le morphème de syndèse /bé/. Lorsque l'émetteur allocutif veut donner plus de ferveur, d'assurance à son procès, il fait intervenir le morphème discontinu /lé ... nu/.

Exemple:

1- Mí lò bé mí ún kpón òho ò ò

/nous/dire/que/nous/préd.nég/voir/argent/dét/pdm/

“Nous disons que nous n'avons pas vu l'argent”

2- Mí lé lò nù bé mí ún kpón òho ò ò

/nous/pdm/dire/pdm/que/nous/préd.nég/voir/argent/dét/pdm/

“Nous avons dit que nous n'avons pas vu l'argent” ou Nous sommes en train de dire que nous n'avons pas vu l'argent”

Dans certains contextes le morphème de syndèse /bé/ joue seul le rôle de lexème verbal et correspond à “dire”. Ainsi l'énoncé avant d'être attesté, doit comporter au moins deux propositions et le lexème verbal de la seconde proposition est toujours au futur.

Exemple :

1- yé bé má bá

Ils/dire/moi.préd.fut/venir/

“ils me demandent de venir”

3-2-2-2 Les valeurs verbales non syndétiques

Elles sont des valeurs nécessaires qui interviennent dans des énoncés à deux ou plusieurs propositions et qui ne nécessitent pas forcément la présence du morphème de syndèse /bé/ ; elles ont pour particularité dans le procès d’avoir un sujet commun. Ce faisant, l’utilisation du prédicatif du futur /á/ s’avère indispensable avant que l’expression ne soit attestée dans la langue. Quelques lexèmes verbaux de valeur verbale non syndétique sont exploités à cet effet : /kán/ /jro/ /dó/

Exemple :

1- xo fo lè kèké kàn nù á xò

/mon/grand-frère/pdm/vélo/vouloir/pdm/pron.préd.fut/acheter/

“Mon grand-frère cherche une moto à acheter”

2- e jro á d̀ù za fífá

/il/désire/préd.fut/manger/pâte/froide/

“Il désire prendre de la pâte froide”

3- e jro ò á d̀ù za fífá

/il/désire/pdm/préd.fut/manger/pâte/froide/

“S’il désire il prendra de la pâte froide”

4- kòkuvì d̀ó á tó zàn m̀è jì xwè xè ò

kòkuvì/devoir/préd.fut/toucher/école/dans/pdm/année/poss/dét/

“Kokouvi doit commencer les classes cette année”.

Au terme de cette partie de notre travail, nous pouvons retenir :

-Un phénomène d'amuissement s'observe à la première, troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel au futur. En effet des "séquences morphématiques" disparaissent pour laisser place au prédicatif du futur/á/.

-Les procès en cours de réalisation ou d'achèvement de la série dynamique diffèrent de celui de la série statique par des morphèmes discontinus : /lé...nù/, /lè...nù/.

-Lors de la reduplication des lexèmes verbaux de type CV, il est obtenu des lexèmes nominaux qui jouent le rôle d'adjectif qualificatif ; mais le lexème redoublé garde le ton du lexème verbal initial.

-L'intention réelle du locuteur xwla dans un énoncé nécessite l'utilisation et la combinaison des lexèmes nominaux et verbaux selon un ordre soit NS+LV+N(X). Les prédicatifs identifiés qui sont pour la plupart antéposés aux lexèmes verbaux donnent un caractère particulier ou singulier à l'énoncé.

Conclusion

L'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel nécessite une étude descriptive sur les langues. Dans cette optique nous avons entrepris l'étude descriptive du xwlagbè en réfléchissant sur le syntagme verbal.

En effet nous avons d'abord constaté que le xwlagbè est un parler gbe appartenant au groupe kwa de la famille Niger-Congo dont le système phonologique est composé de vingt quatre phonèmes consonantiques, de douze phonèmes vocaliques et de trois tons ponctuels.

Ensuite nous avons présenté les différents concepts indispensables à notre travail. Les concepts de nexus simple et complexe ont permis d'identifier des prédicatifs qui sont nécessaires à l'expression réelle de l'intention du locuteur xwla. On peut citer comme prédicatifs : l'accompli / ϕ /, le futur /á/, le prohibitif /ká/, qui dans certaines circonstances a valeur de futur proche ; l'injonctif /né/, l'hypothétique /ténwún/, le permissif /bò/, les morphèmes discontinus exprimant un procès en cours d'achèvement /lé...nù/ ; /lè...nù/ et celui de négation /ún...ò/. La combinaison de ces prédicatifs dans les énoncés a permis de dégager plusieurs schèmes. Deux cas de transformation sont identifiés : le premier concerne l'assimilation régressive des voyelles finales arrondies du lexème verbal au contact des voyelles antérieures du pronom objet ; le second concerne la reduplication du lexème verbal de type CV qui est attesté, mais le lexème obtenu antéposé au lexème nominal donne lieu à un énoncé non attesté.

Enfin la notion du verbe est abordée et a permis de relever les verbes à base simple et à base composée. Lors du processus de reduplication, seuls les verbes à base simple terminés par les voyelles orales et nasales du premier degré d'aperture subissent une reduplication totale et les autres une reduplication partielle. Mais le lexème obtenu garde le ton du lexème verbal initial. En étudiant les prédicatifs, celui du futur /á/ a retenu notre attention en ce sens qu'il

prend la place de /lɔ/ du morphème /mlɔ/ et celle de /é/ou /è/ du morphème /yé/ ou /yè/. En dehors des prédicatifs verbaux, il est relevé deux prédicatifs auxiliaires /bá/et /kpéjǐ/ qui ne peuvent à eux seuls assumer la fonction prédicative. Au niveau du système de conjugaison seulement deux modes sont relevés et soutenus par les formes aspectuelles : pour le mode indicatif il y a l'accompli, le futur, l'hypothétique et pour le mode projectif, le prohibitif, l'injonctif et l'impératif.

Ce travail a essayé de montrer l'importance du verbe dans le discours à travers les opérations de reduplication du lexème verbal; assumant la fonction prédicative qui lui est assignée, le verbe est un élément très essentiel dans le discours.

Loin d'avoir comblé les attentes relatives à la description de la langue xwla, la présente étude sera poursuivie. Du fait de l'évolution de la langue, des recherches seront faites pour étudier plus amplement les différentes transformations linguistiques : sémiologiques, syntaxiques, morphologiques, sémantiques, morpho sémantiques, morphosyntaxiques que recèle la langue xwla.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AKOHA Albert Bienvenu, 1990, *Syntaxe et Lexicologie du fɔngbe, Tome II*, Thèse pour le Doctorat d'Etat –Es – Lettres, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, 736p.

AKOHA Albert Bienvenu, 1979-1980, *Quelques éléments d'une grammaire du Fon-Gbe (fɔn-gbè) Nominal et Syntagme nominal*, Thèse pour le Doctorat de 3^e cycle de Linguistique, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, 394p.

ALIDOU Hassana et MAMAN Mallam Garba, 2003, *Evaluation et enseignements des expériences des langues d'utilisation des langues africaines comme langues d'enseignement*, Association pour le développement de l'Education en Afrique, Biennal de l'ADEA 2003, 3-6 Décembre, Grand Baie, Maurice, document de travail en cours d'élaboration.

AMONI Jean, 1991, *Les nominaux comme constituants syntaxiques cas du Xwlagbè de Hùnsùkwé (Grand-Popo)*, Mémoire de Maîtrise, Université Nationale du Bénin, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, DELTO, 138p.

BADA Dominique, 2004, << *Développement des langues béninoises : mythe ou réalités* >> in Revue Ouest africain des enseignants de langues, littératures et linguistiques, UAC, Vol 2, pp31-44.

CAPO, H.B.C., *Evaluation du Potentiel Linguistique et Didactique en Langues Maternelles au Bénin et Perspectives*, 7p.

CAPO, H.B.C, 2007, *Communication sur l'Enseignement en langues maternelles pour le développement durable et un Bénin émergent* au 1^{er} colloque Internationale de l'UAC des sciences, cultures et Technologies tenu du 25 au 29 Juin 2007 au campus d'Abomey-Calavi, 14p.

da CRUZ Maxime, Août 2002, << *De la Structure des verbes dans les Parlers GBE* >>, in Cahiers d'Etudes Linguistiques (CEL), n°6 , Revue scientifique du Département des Sciences du Langage et de la Communication de l'UAC, 211p.

da CRUZ Maxime, 2008, *Langues Maternelles à l'école et performance des apprenant(e)s africain(e)s* in Langage et Devenir 13, Revue du Centre National de Linguistique Appliquée Cotonou, pp 134-147.

da CRUZ Maxime, 2005, *Lexiques spécialisées en Français – xwla*, les publications du CENALA, Cotonou, 128p.

DJIHOUESSI Blaise, 2006, *le français médium d'enseignement des disciplines scientifiques, technique et de formation professionnelle en situation unilingue et bilingue : Etude de cas et perspectives* (le cas du Bénin et du Burkina-Faso), Didactique des langues et des cultures, Thèse pour l'obtention du Docteur de l'Université Paris III- Sorbonne Nouvelle, 334p

DUBOIS Jean et al. , 1973, Dictionnaire Linguistique, édition Larousse, 516p.

GANDONOU Julien, 1989, Contribution à une étude morphosyntaxique du wémègbè, Mémoire de Maîtrise, Université Nationale du Bénin, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, DELTO, 110p.

GAGNON Daniel, 2005, *La focalisation en wacigbè*, Mémoire de Maîtrise Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Département des Sciences du Langage et la Communication 97p.

GBETO Flavien, 11 et 12 Mai 2009, << *Pour une Politique hardie d'introduction des langues à l'école au Bénin* >>, Communication présentée à Atelier scientifique de

LABO GBE (Int.) et CASAS sur Langues Africaines dans l'Enseignements au Bénin : Problèmes et Perspectives, (CODIAM), 16p.

GNAGO Kouandi, 2009, *La dérivation du byali*, Mémoire de Maîtrise Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Département des Sciences du Langage et la Communication 73p.

GUEDOU Georges, 11 et 12 Mai 2009, << *Introduction des Langues nationales à l'école au Bénin : un point des dispositions prises par le Gouvernement actuel* >>, Communication présentée à l'Atelier sur : " Langues africaines dans l'enseignement au Bénin. Problèmes et Perspectives.", Cotonou (CODIAM), 10p.

HAZOUME Marc Laurent, juin 1981, *Une esquisse Phonologique du 'tɔfingbe'*, Commission Nationale de Linguistique, Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Recherche Scientifique, 48p.

HAZOUME Marc Laurent, juin 1979, *Etude descriptive du 'gungbe'* (Phonologie, Grammaire), Thèse pour le Doctorat de 3è cycle, Institut National des langues et Civilisations Orientales (INLCO) Paris III, 280p.

HOUNKPATIN Basile, 2002, *Le Phénomène de réduplication en Français et en Fongbè* in CEL n °6 pp 123-141

HOUNKPATIN Basile, 1984-1985, *Le Verbal et le Syntagme verbal du fon-gbe (fon-gbè) parlé à Masse*, Thèse pour le doctorat de 3è cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, 438p.

IDRISSOU SERIKI Lékiatou, 1993, *Le Système Verbal du Fóòdò*, Mémoire de Maîtrise, Université Nationale du Bénin, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, DELTO, 123p.

KINKIN Emmanuel, 2008, *Etude morphosyntaxique du tègbè*, Mémoire de Maîtrise Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Département des Sciences du Langage et la Communication 82p.

KOBA Evariste A.K., 2008, *Etude morpho-syntaxique de l'énoncé verbal du èdè idaasha*, Mémoire de Maîtrise, Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Département des Sciences du Langage et la Communication 63p.

LEROUX Annie, 2005, *L'éducation sociale dans les Nouveaux Programme d'Etudes, Quel impact sur la promotion et la valorisation des langues nationales ?* Mémoire de Maîtrise, Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Département des Sciences du Langage et la Communication, 72p.

NATA Théophile, 3-12 Avril 1979, << *Notions sommaires de Linguistique* >>, Communications Tome 2 présenté lors du Séminaire Nationale de Formation Linguistique, Lokossa, pp 26-38.

TCHITCHI Toussaint, 1990, *Typologie de l'énoncé nominal dans quatre parlers gbe*, CENALA, 48p.

TCHITCHI Toussaint, 2008, *Terminologie et vulgarisation scientifique précédé de Pratique économique et aliénation culturelle*, Cotonou, 92p.

TCHITCHI Toussaint, 2008, *LE PARLER CI du continuum dialectal gbe (Phonologie, éléments de morphosyntaxe et de lexique thématique)*, PUB LABO GBE N°7, LABO GBE (Int.), Garome, 114p.

TCHITCHI Toussaint et al, 11 et 12 Mai 2009, << *Regard diachronique sur la promotion et la valorisation des langues nationales au Bénin de 1960 à nos jours* >>, Communication présentée à l'Atelier Scientifique de LABO GBE (int.) et CASAS sur Langue africaine dans l'enseignement au Bénin : Problème et perspectives, Cotonou (CODIAM), 10p.

TCHITCHI Toussaint, 1984, *Systématique de l'Agbe*, Thèse pour le Doctorat de 3è cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, 441p.

TOSSA Comlan Zéphirin, Mai 1994, *Adjonctions et Séries Verbales dans les langues GBE*, Thèse pour le Doctorat de 3è cycle, Université d'Ottawa, 304p.

Revues et Ateliers

Atelier de réflexion sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin, 2007, Termes de référence, Possotomè, 7p.

Revue scientifique du Labo Gbe (Int.), (Numéro de lancement/ Maiden issue), LABO GBE (Int.), Garome, 1997, 171p.

Revue Ouest-Africaine des Enseignants de Langue, Littérature et Linguistique, Vol.2-N°2-Janvier 2004, ISSN 1659-6625,176p.

Forum National sur le secteur de l'éducation, Actes du forum, 2007 pp

www.grandpopo.net

Table des Matières

Sommaire	i
Dédicace	ii
Remerciements	iii
Introduction	1
Chapitre Premier : Généralités	3
1-1 Problématique	4
1-1-1 Revue de littérature	6
1-1-2 Méthodologie	10
1-1-3 Classification linguistique	10
1-1-4 Localisation sociolinguistique	11
1-1-5 Situation géographique	11
1-1-6 La culture	12
1-1-7 La religion	12
1-1-8 Historique du peuple xwla	13
1-2 Le système phonologique du xwlagbè	15
1-2-1 Le système consonantique	15
1-2-2 Le système vocalique	16
1-2-3 Le système des tons	16
Chapitre Deuxième : Approche Conceptuelle	17
2-1 Cadre conceptuel	18
2-1-1 La morphosyntaxe	18
2-1-2 L'énoncé	18
2-1-3 L'énonciation	19
2-1-4 Le nexus simple	20
2-1-5 Le verbe	21

2-1-6 Le Verbal	21
2-1-7 Le mode	21
2-2 le Nexus	22
2-2-1 Le nexus simple à un terme	22
2-2-1-1 La mise en emphase	27
a) La mise en emphase du sujet	28
2-2-1-2 La mise en emphase de l'expansion	29
a) L'expansion marquée par /-ò/	29
b) L'expansion marquée par /éyè/	30
2-2-2 Le nexus simple à deux termes	31
1 ^{er} cas : le nominal à valeur de circonstant	32
2 ^e cas : le nominal à valeur objet	33
2-2-2-1 La mise en emphase des constituants nominaux	34
a) La mise en emphase par la reprise du nominal sujet par un pronom	35
b) La mise en emphase du sujet par /wè/	35
c) La mise en emphase du sujet par /xè/	36
d) La mise en emphase de l'expansion	37
2-2-2-2 La mise en emphase du verbe	38
a) l'emphase de LV sans expansion	38
b) l'emphase du LV avec expansion	39
2-2-3 Le nexus simple à trois termes	41
2-2-4 Le nexus complexe	42
a) Nexus complexe à deux termes sans sélection de NS	43
b) Nexus complexe à deux termes avec ou sans sélection du NS	45
2-2-4-1 La mise en emphase du lexème verbal	46
a) la mise en emphase du LV sans expansion	46
b) la mise en emphase de LV avec expansion	47

Chapitre troisième : La lexicologie des verbes	48
3-1 Problématique	49
3-1-1 La notion de verbe	49
3-1-2 Bases des verbes	50
3-1-2-1 Bases simples	50
a) les verbes à ton bas	51
b) les verbes à ton haut	52
3-1-2-2 Bases composées	52
-Bases composées sans expansion nominale	53
-Bases composées à expansion nominale nécessaire	53
3-1-3 Les prédicatifs	54
3-1-3-1 Les prédicatifs verbaux	54
3-1-3-2 Les différents types de prédicatifs verbaux	55
a) L'accompli	55
b) Le futur ou l'éventuel	55
Le prédicatif /á/	55
Le prédicatif /ká/	57
c) L'injonctif /né/	59
d) L'habituel	62
e) Le prohibitif	63
f) L'hypothétique	65
g) Le permissif	66
h) Le répétitif /gò/	66
i) Le révolu /nò/	68
j) Le zéro absolu	68
Tableau récapitulatif du système des prédicatifs verbaux	70
3-1-3-3 Le prédicatif auxiliaire	70
3-2 Le système de conjugaison	73

La série statique	73
La série dynamique	74
3-2-1 Les modes de conjugaison	74
Le mode indicatif	75
Le mode projectif	75
Tableau récapitulatif du système de conjugaison	76
Série statique	76
Mode indicatif	76
Mode projectif	76
Série dynamique	77
Mode indicatif	77
Mode projectif	77
3-2-2 La syndèse	78
3-2-2-1 Les valeurs verbales syndétiques	78
3-2-2-2 Les valeurs verbales non syndétiques	80
Conclusion	82
Références bibliographiques	84

Table des Matières

Sommaire	i
Dédicace	ii
Remerciements	iii
Introduction	1
Chapitre Premier : Généralités	3
1-1 Problématique	4
1-1-1 Revue de littérature	6
1-1-2 Méthodologie	10
1-1-3 Classification linguistique	10
1-1-4 Localisation sociolinguistique	11
1-1-5 Situation géographique	11
1-1-6 La culture	12
1-1-7 La religion	12
1-1-8 Historique du peuple xwla	13
1-2 Le système phonologique du xwlagbè	15
1-2-1 Le système consonantique	15
1-2-2 Le système vocalique	16
1-2-3 Le système des tons	16

Chapitre Deuxième : Approche Conceptuelle	17
2-1 Cadre conceptuel	18
2-1-1 La morphosyntaxe	18
2-1-2 L'énoncé	18
2-1-3 L'énonciation	19
2-1-4 Le nexus simple	20
2-1-5 Le verbe	21
2-1-6 Le Verbal	21
2-1-7 Le mode	21
2-2 le Nexus	22
2-2-1 Le nexus simple à un terme	22
2-2-1-1 La mise en emphase	27
a) La mise en emphase du sujet	28
2-2-1-2 La mise en emphase de l'expansion	29
a) L'expansion marquée par /-ò/	29
b) L'expansion marquée par /éyè/	30
2-2-2 Le nexus simple à deux termes	31
1 ^{er} cas : le nominal à valeur de circonstant	32
2 ^e cas : le nominal à valeur objet	33
2-2-2-1 La mise en emphase des constituants nominaux	34

a) La mise en emphase par la reprise du nominal sujet par un pronom	35
b) La mise en emphase du sujet par /wè/	35
c) La mise en emphase du sujet par /xè/	36
d) La mise en emphase de l'expansion	37
2-2-2-2 La mise en emphase du verbe	38
a) l'emphase de LV sans expansion	38
b) l'emphase du LV avec expansion	39
2-2-3 Le nexus simple à trois termes	41
2-2-4 Le nexus complexe	42
a) Nexus complexe à deux termes sans sélection de NS	43
b) Nexus complexe à deux termes avec ou sans sélection du NS	45
2-2-4-1 La mise en emphase du lexème verbal	46
a) la mise en emphase du LV sans expansion	46
b) la mise en emphase de LV avec expansion	47
Chapitre troisième : La lexicologie des verbes	48
3-1 Problématique	49
3-1-1 La notion de verbe	49
3-1-2 Bases des verbes	50
3-1-2-1 Bases simples	50

a) les verbes à ton bas	51
b) les verbes à ton haut	52
3-1-2-2 Bases composées	52
-Bases composées sans expansion nominale	53
-Bases composées à expansion nominale nécessaire	53
3-1-3 Les prédicatifs	54
3-1-3-1 Les prédicatifs verbaux	54
3-1-3-2 Les différents types de prédicatifs verbaux	55
a) L'accompli	55
b) Le futur ou l'éventuel	55
Le prédicatif /á/	55
Le prédicatif /ká/	57
c) L'injonctif /né/	59
d) L'habituel	62
e) Le prohibitif	63
f) L'hypothétique	65
g) Le permissif	66
h) Le répétitif /gò/	66
i) Le révolu /nò/	68
j) Le zéro absolu	68

Tableau récapitulatif du système des prédicatifs verbaux	70
3-1-3-3 Le prédicatif auxiliaire	70
3-2 Le système de conjugaison	73
La série statique	73
La série dynamique	74
3-2-1 Les modes de conjugaison	74
Le mode indicatif	75
Le mode projectif	75
Tableau récapitulatif du système de conjugaison	76
Série statique	76
Mode indicatif	76
Mode projectif	76
Série dynamique	77
Mode indicatif	77
Mode projectif	77
3-2-2 La syndèse	78
3-2-2-1 Les valeurs verbales syndétiques	78
3-2-2-2 Les valeurs verbales non syndétiques	80
Conclusion	82
Références bibliographiques	84